

9%
WOOD GUNDY
692-4200

5 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

**LUNETTES COMPLÈTES
PRÊTES EN
1 HEURE**
chez
GREICHE & SCAFF
PLACE LAURIER
658-8900

MARDI 7 MARS 1995

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, N° 68
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50 T.P.S. 0,24
T.V.Q. 0,24 3,98

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.Q.
FLORIDE 1,50 \$ US

50c Plus T.P.S. T.V.Q.

QUÉBEC



Visite princière dans la capitale de la neige
Le président de Québec 2002 a fait allusion aux différences de température entre Québec et Salt Lake City en accueillant hier le prince Albert de Monaco. A-3

LA RÉGION

Le tribunal interdit la vente du zoo
La cour supérieure interdit à l'État de signer une entente cédant la gestion du Jardin zoologique et de l'Aquarium à la Société des parcs. A-7

Un mémo justifié, disent les Nordiques
L'adjoint de Marcel Aubut a expédié un mémo à tous les employés de l'équipe de hockey, pour qu'ils participent à la « ligne ouverte » du SOLEIL. A-3

LE QUÉBEC

Hydro veut une hausse résidentielle de 2 %
Hydro-Québec se propose d'accroître d'environ 2 %, dès le 1^{er} mai, ses tarifs résidentiels d'électricité, épargnant par ailleurs les petites entreprises. A-3

LES FAITS DIVERS

Amqui : la femme est morte étranglée
David Hamilton Bernatchez, 34 ans, d'Amqui, devra répondre à une accusation de meurtre au second degré contre sa conjointe, Yolande Perron. A-2

Un Boeing 767 atterrit d'urgence à Sept-Îles
Un Boeing 767 d'Alitalia a dû atterrir d'urgence à l'aéroport de Sept-Îles, dimanche, alors qu'un de ses passagers a été victime d'une crise cardiaque. A-2

L'ÉCONOMIE

Baisse du prix du boeuf et du porc
Les spécialistes de la mise en marché de la viande de boeuf et de porc s'accordent pour prédire une importante baisse des prix à la fin du printemps. B-8

LE MONDE

Des séropositifs violent des fillettes
Une centaine d'enfants sont violés chaque mois dans la cité noire de Soweto par des séropositifs convaincus qu'ils se débarrasseront du sida. A-8

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-6
Arts	B-3 et B-4
Bridge	C-8
Décès	C-7 et C-8
DEDUCTO	C-4
Économie	B-5 à B-8
Éditorial	A-14
Horoscope	C-6
Les idées du jour	A-15
La mode	C-1 et C-2
Le Monde	A-11 à A-13
Michel David	A-14
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	A-10
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Faible neige ou grésil, suivis de pluie verglaçante en soirée, maximum -1. S-16

Les taux d'intérêt vont grimper avec la baisse d'un demi-cent La panique fait chuter le huard

OTTAWA (d'après PC) — Une hausse des taux d'intérêt pointe à l'horizon aujourd'hui après le plongeon d'un demi-cent américain du huard, hier, sur les marchés de change, alors que les investisseurs fuyaient l'Amérique du Nord à qui mieux mieux.

Les analystes ont prédit que les grandes banques augmenteraient les taux sur les prêts commerciaux et à la consommation dès que la Banque du Canada aura fait grimper son taux d'escompte pour défendre le dollar, cet après-midi.

Le dollar canadien a chuté de 0,51 cent US pour clôturer à 70,58 cents US, après avoir perdu environ un cent complet la semaine dernière.

Le dollar américain a lui aussi été malmené hier. Les deux devises

ont maintenant atteint des records de baisse par rapport au yen japonais.

« Les devises nord-américaines subissent des pressions extrêmes, a déclaré l'analyste en investissement américain Dennis Gartman. C'est la panique qui règne ici. »

Rob Palombi, économiste en chef chez MMS International, a expliqué que le huard était tout simplement entraîné dans sa chute par le dollar américain et le peso mexicain. « Le dollar canadien ne fait que chuter à l'unisson. »

Le taux préférentiel — soit le taux de base pour une série de prêts commerciaux et à la consommation ainsi que pour les comptes d'épargne — se situe actuellement à 9,25 % au Canada. « Toutes les conditions sont maintenant remplies pour une hausse », a déclaré M. Palombi.

Le dollar américain a subi les contrecoups de la défaite au Congrès la semaine dernière d'un amendement visant à équilibrer le budget ainsi que de la nouvelle turbulence qui a gagné le Mexique, où le frère de l'ancien président Carlos Salinas a été accusé dans une affaire de meurtre politique.

Les problèmes ont été accentués par la dévaluation, au cours de la nuit de dimanche à lundi, des devi-

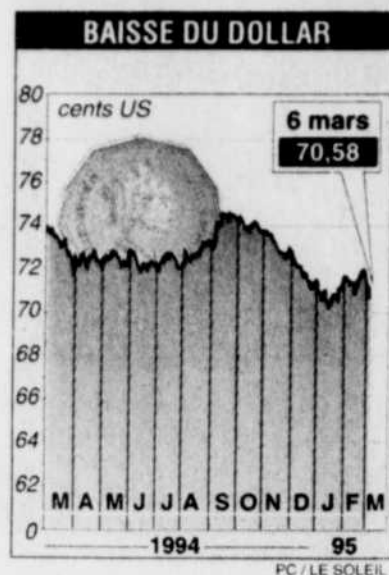
ses espagnole et portugaise.

Et les marchés ont l'impression que la banque centrale américaine, la FED, n'est pas prête à augmenter ses taux immédiatement, ce qui a encore affaibli la devise.

La semaine dernière, d'autres banques centrales ont acheté des dollars américains, mais n'ont pu contenir la baisse de cette devise.

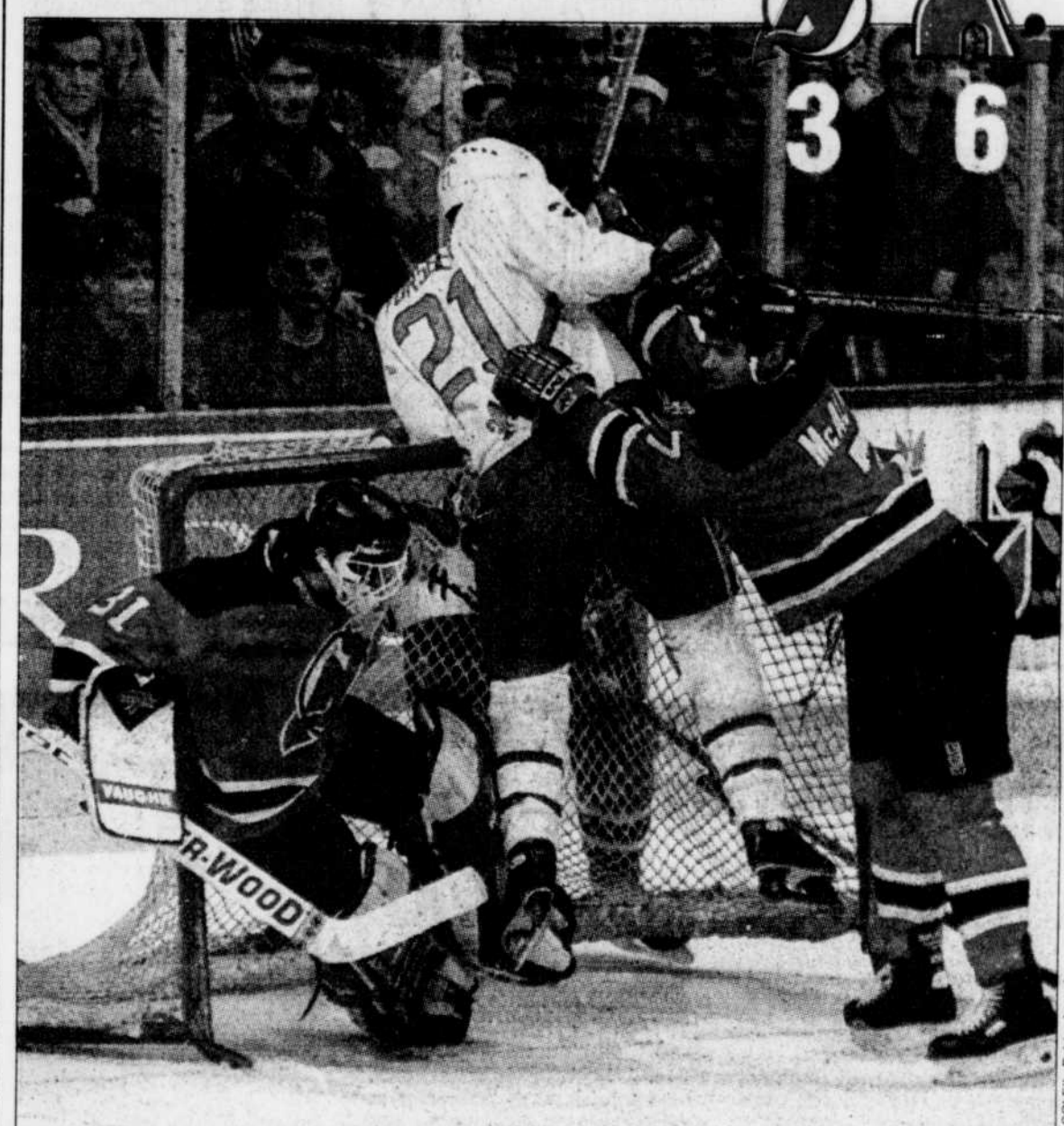
M. Palombi a fait remarquer que le dollar canadien serait dans une situation bien pire si le ministre des Finances, Paul Martin, n'avait pas déposé un budget crédible pour réduire le déficit.

« On serait alors en train de parler d'une dévaluation du dollar canadien. »



Autre texte page B-8

Seuls en tête de la LNH



Les Nordiques ont repris, hier soir, l'exclusivité du premier rang du classement général de la Ligue nationale en l'emportant facilement 6-3 aux dépens des Devils du New Jersey. Owen Nolan a profité de ce festival de buts en se payant un tour du chapeau. Le trio qu'il complétait en compagnie de Peter Forsberg (qui se fait ici proprement « ramasser ») et Bob Bassen en a fait voir de toutes les couleurs aux défenseurs des Devils qui ont été débordés une bonne partie de la soirée.

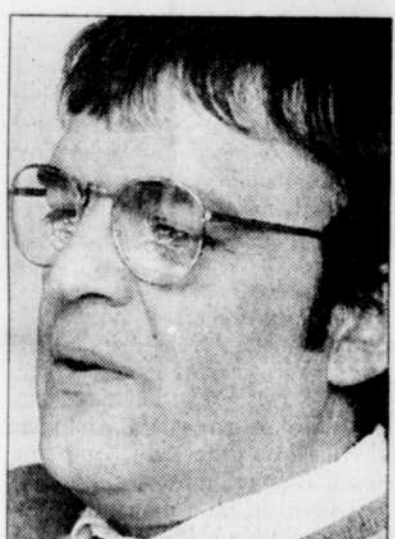
pages S-2 et S-3

Fraudes contre la CSST et relations sexuelles avec une patiente

Un psychologue de Sillery radié provisoirement

QUÉBEC — Le Dr Jean-Louis Campagna, de Sillery, est radié provisoirement de l'Ordre des psychologues du Québec, même si le comité de discipline de la corporation n'a pas encore décidé de son sort. Le syndicat de l'Ordre lui impute 38 dérogations au code de déontologie de la profession.

D'après lui, le psychologue a fraudé la CSST, il a eu une relation sexuelle avec une patiente et il a déclaré à plusieurs clients : « Je suis votre sauveur ».



Le Dr Jean-Louis Campagna, sur une photo prise en 1984.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

« La protection du public risque d'être compromise s'il continue à exercer sa profession », a écrit le syndic Michel Hivon pour justifier sa requête exceptionnelle.

Les actes reprochés au psychologue Jean-Louis Campagna sont survenus au cours des sept dernières années. Une fraude commise en octobre 1988 aux dépens de la CSST, qui fait toujours l'objet d'un procès au criminel, est le premier geste jugé répréhensible en date.

Un client s'est plaint du Dr Campagna au syndic en avril 1994, six autres ont fait de même au

cours des mois suivants. Après avoir mené enquête pour vérifier si ces allégations étaient fondées, M. Hivon a déposé, le 20 février, une plainte officielle énumérant 38 « chefs d'accusation ». Il a produit le même jour une « requête pour l'émission d'une ordonnance de radiation provisoire ».

L'Ordre des psychologues du Québec a refusé de transmettre au SOLEIL une copie de la plainte détaillée, pour ne pas « faire avorter le procès », explique M. Hivon.

Le texte de trois pages de la requête est toutefois révélateur de la teneur des dérogations à l'éthique professionnelle imputées à Jean-Louis Campagna.

Le psychologue de 50 ans fait l'objet d'une plainte « pour avoir posé des gestes abusifs à caractère sexuel et avoir eu une relation sexuelle avec une de ses clientes ».

« Pour avoir fait défaut, à plusieurs reprises, d'éviter toute fausse représentation en ce qui a trait à sa compétence... notamment en déclarant à certains de ses clients : « Je suis votre sauveur. » »

« Pour avoir facturé à la CSST des consultations individuelles qui n'ont jamais eu lieu. » Mais aussi pour « avoir utilisé ses clients à des fins personnelles ». Et pour avoir « incité ses clients à poser des gestes illégaux et frauduleux ».

Le syndic Michel Hivon a tenté en vain de joindre le Dr Campagna au cours des derniers mois. Le comité de discipline de l'Ordre a ainsi dû publier, dans les pages du SOLEIL et d'un quotidien montréalais, le 25 février, un avis lui intimant l'ordre de comparaître au secrétariat du comité, situé à Mont-Royal, sur l'île de Montréal.

Me Lawrence Corriveau a répondu vendredi au comité en expliquant, par écrit, que son client se rendait aux exigences du syndic. Une audition sur le bien-fondé de cette radiation provisoire est prévue le 29 mars au palais de justice de Québec. La date de l'audition sur le fond de l'affaire sera fixée à ce moment.

Autre texte page A-2

Ultimatum aux pêcheurs européens au large de Terre-Neuve Ottawa prêt à arraisonner les chalutiers

OTTAWA (d'après PC et AFP) — Le ministre fédéral des Pêches, Brian Tobin, a menacé de faire arraisonner, dès minuit la nuit dernière, les 49 bateaux européens qui pêchent le turbot de façon « illégale » dans les eaux internationales des Grands Bancs de Terre-Neuve.

« Notre préférence va toujours à ce que cette affaire soit résolue grâce au dialogue » avec l'Union européenne, a déclaré M. Tobin, hier, au cours d'une conférence de presse à Ottawa. Mais, a-t-il ajouté, « cette activité sera stoppée d'une façon ou d'une autre ».

L'Union européenne, dont fait partie la flotte espagnole, a déjà pêché plus du double des quotas qui lui ont été alloués par l'Organisation des pêches de l'Atlantique du nord-ouest. En outre, une série de vérifications imprévues sur des bateaux espagnols, la semaine dernière, a démontré qu'ils mentaient carrément au sujet de leurs prises.

Cinq navires de patrouille se préparaient, tard hier soir, à passer à l'action. Les chalutiers, 38 espagnols et 11 portugais, qui seront arraisonnés seront escortés jusqu'au port de Saint-Jean, à Terre-Neuve.

« Il n'est pas question, pour le moment, d'envoyer des navires (de

guerre) ou d'impliquer les forces armées », a assuré le ministre Tobin.

Toutefois, selon des informations non confirmées officiellement, une frégate de la marine de guerre canadienne basée à Saint-Jean de Terre-Neuve, la Terra Nova, est prête à se rendre sur la partie des Grands Bancs située à l'extérieur de la zone canadienne des 200 milles.

La Presse canadienne faisait également état hier de rumeurs selon lesquelles un sous-marin canadien patrouillait dans le secteur.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont dénoncé hier les actions unilatérales du Canada.

Dans une déclaration publiée en marge de leur réunion à Bruxelles, ils ont aussi rejeté l'idée d'un moratoire proposé par les autorités canadiennes pour stopper pendant deux mois la pêche au turbot au large de Terre-Neuve pour permettre aux négociateurs des deux parties de résoudre leur différend.



Le ministre des Pêches, Brian Tobin, montre les « zones chaudes » sur une carte, lors d'une conférence de presse, hier, à Ottawa.

Les ministres des Quinze ont demandé à la Commission européenne de lui soumettre dans les meilleurs délais une analyse juridique de la nouvelle législation canadienne qui permet à la police maritime d'arraisonner les navires non canadiens au-delà des 200 milles,

en se réservant la possibilité d'engager les démarches nécessaires.

Les ministres espagnol et portugais ont insisté hier sur les « risques d'accidents majeurs » qui pourraient survenir du fait de cette nouvelle législation canadienne.

FAITS DIVERS



O.J. Simpson s'étire nonchalamment au cours du procès où un enquêteur a témoigné hier n'avoir suivi aucune autre piste que la sienne.

Aucune autre piste que celle d'O.J. n'a été prise au sérieux

LOS ANGELES (PC, Reuter) — Un des principaux enquêteurs de l'affaire O.J. Simpson a témoigné hier n'avoir pas sérieusement donné suite à aucune des pistes pouvant laisser croire que quel'un d'autre que Simpson avait commis les meurtres.

« Je n'avais absolument aucune preuve pouvant me guider dans l'autre sens », a déclaré le détective Tom Lange, au cours du contre-interrogatoire mené par l'avocat de la défense, Johnnie Cochran.

M. Lange, reprenant son témoignage après une pause de 11 jours, a dû répondre encore et encore à Me Cochran qui a insisté pour savoir si les enquêteurs s'étaient donné la peine d'envisager d'autres possibilités comme, par exemple, fouiller dans le passé de la victime Ronald Goldman.

« Il n'existait pas d'autre piste », a maintenu M. Lange.

La défense soutient que la police, dans son empressement à arrêter Simpson, n'a tenu aucun compte de preuves qui auraient pu l'exonérer des meurtres de M. Goldman et de l'ex-épouse de Simpson, Nicole Brown Simpson.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi la police s'était rendue à la résidence de Simpson et avait jugé bon de sauter par-dessus la clôture pour y pénétrer, M. Lange a rappelé une conversation qu'il avait eue avec les détectives Ronald Phillips, Mark Fuhrman et Philip Vannatter.

« Je me souviens parfaitement en avoir discuté avec Phillips, Fuhrman et Vannatter, que nous nous trouvions face à des circonstances particulières et que quel'un pouvait être en train de saigner à l'intérieur ou pire encore... Nous avons décidé de pénétrer dans la maison pour savoir s'il y avait eu, en fait, une victime. »

La séance de l'après-midi a été retardée d'environ une heure alors que la police a interdit l'accès au premier étage du tribunal et examiné une serviette suspecte.

Le sergent Chuck Mealy a expliqué qu'on avait fait exploser la serviette, trouvée au comptoir des renseignements.

« En fin de compte, il ne s'agissait que de documents et d'autres fournitures de bureau », a-t-il dit.

Les procureurs ont fait savoir qu'après M. Lange, ce sera au tour de l'ami de Simpson, Brian (Kato) Kaelin, de passer à la barre. M. Kaelin, qui habitait la maison d'amis de Simpson, est censé être la dernière personne à avoir vu Simpson avant les meurtres.

Simpson, 47 ans, a plaidé non coupable aux meurtres. Il demeure en prison sans possibilité de libération sous caution.

Par ailleurs, un témoin controversé, Rosa Lopez, est arrivée hier à San Salvador où elle a déclaré en

avoir marre du drame qui se déroule dans la salle du tribunal ainsi que du racisme américain.

Mme Lopez, une bonne qui a été catapultée sur les écrans de télévision en tant que seul alibi potentiel de l'ancien joueur de football, a affirmé avoir été traitée injustement par les médias américains et les procureurs.

« J'en ai assez des caméras, j'en ai assez de tant d'injustice, s'il vous plaît, laissez-moi tranquille », a lancé Mme Lopez aux journalistes peu après son arrivée chez elle, dans le village de Sensuntepeque, à quelque 80 kilomètres au nord de San Salvador.

Aux journalistes locaux qui lui

demandaient si elle avait été victime de racisme, Mme Lopez a répondu : « Bien sûr. Pensez-vous que les Américains vous aiment tous là-haut ? »

Mme Lopez, une bonne qui travaillait chez les voisins de Simpson, a affirmé avoir vu la Ford Bronco de Simpson stationnée devant chez lui vers l'heure à laquelle les procureurs soutiennent qu'il se trouvait à trois kilomètres de là en train d'assassiner son épouse et l'ami de cette dernière, le 12 juin.

Mais l'accusation a fait valoir que Mme Lopez n'était pas un témoin crédible et, selon des experts en droit, des contradictions relevées durant un dur contre-interrogatoire mené par les procureurs pourraient obliger l'équipe de défense à ne pas se servir du tout de son témoignage.

La «mangeuse de chair» fait une autre victime à Montréal

MONTREAL (PC) — L'infection invasive au streptocoque du groupe A, appelée « la mangeuse de chair », a fait une autre victime, hier.

Une dame de 79 ans de la région des Laurentides, hospitalisée depuis vendredi dernier à l'hôpital Général de Montréal, a succombé à l'attaque dévastatrice de la toxine qui lui rongeaient des tissus depuis plus de trois semaines.

Il y a trois semaines, juste avant son départ pour les Antilles avec une amie, la dame avait noté la présence d'une petite lésion cutanée inhabituelle sur ses fesses.

Inquiète, elle s'est rendue chez son médecin qui n'aurait rien dia-

gnostiqué d'anormal.

Or, une fois en Guadeloupe, la «mangeuse de chair» aurait commencé son oeuvre.

Hospitalisée d'urgence à l'hôpital de la Guadeloupe, la dame a subi alors à deux reprises le débridement des tissus affectés, sans succès.

Après trois semaines de douleurs, elle a été transportée par avion à Montréal vendredi et mise sous observation en isolement à l'hôpital Général de Montréal.

Le docteur Michel Cimon, direc-

Branle-bas de combat à l'aéroport de Sept-Îles Malaise cardiaque mortel à bord d'un Boeing italien

SEPT-ÎLES — Un appareil de type Boeing 767 de la compagnie aérienne Alitalia a dû atterrir d'urgence à l'aéroport de Sept-Îles dimanche après-midi, alors qu'un de ses passagers a soudainement été victime d'un malaise cardiaque.

par NICOLAS VIGNEAULT
collaboration spéciale

L'atterrissage forcé de l'appareil, qui peut accueillir jusqu'à 290 passagers, a donné lieu à un véritable branle-bas de combat à l'aéroport de Sept-Îles.

Le gros porteur effectuait une liaison directe entre Rome et Mirabel et se trouvait à une dizaine de minutes de Sept-Îles, au moment où Coetese Onofrio, un Italien, a subi un arrêt cardiaque.

« Compte tenu de l'état médical de l'individu, le pilote a aussitôt demandé l'autorisation d'atterrir », raconte le directeur par intérim de l'aéroport de Sept-Îles, Robert Duquette. C'est finalement à 14h50 que l'appareil a touché le sol.

Les équipes de secouristes ont alors tout mis en branle pour tenter de sauver le malheureux. Ils se sont cependant vite aperçus que l'aéroport de Sept-Îles ne disposait pas de tous les équipements nécessaires pour accueillir des appareils de cette envergure.

« Nous n'avions pas d'échelle suffisamment haute pour atteindre la porte de l'avion », précise M. Duquette. Les autorités aéroportuaires ont finalement dû faire appel à un camion-échelle du service des incendies de la municipalité pour aller cueillir le patient.

Une fois au sol, la victime, déjà inconsciente selon les autorités médicales, a été immédiatement conduite au Centre hospitalier régional de Sept-Îles où l'on n'a pu que constater son décès.

« Les nombreuses tentatives de réanimation par les ambulanciers et les médecins n'ont rien donné », soutient le Dr Jean-Claude Dufresne, coronar pour la région.

Ce dernier a d'ailleurs confirmé qu'une autopsie sera pratiquée sur le corps de M. Onofrio afin de corroborer le diagnostic d'un arrêt

cardiaque établi par le Dr Abdoulaye Bah, du centre hospitalier septilien.

Les policiers ont également eu fort à faire pour assurer la circulation aux abords de l'aéroport alors que plusieurs dizaines de curieux, peu habitués à ce genre de visiteurs, se sont rendus sur les lieux.

« Il y avait un véritable bouchon de circulation près de l'aéroport », relate le constable Claude Gagnon du service des relations publiques.

Il faut dire que l'aéroport de

Sept-Îles n'accueille que très peu de gros porteurs. « C'est l'une des premières fois que nous avons à déployer des mesures d'urgence pour un avion aussi gros », note M. Duquette, qui souligne qu'un Boeing 767 peut contenir entre 211 et 290 passagers.

Pour ce qui est du Boeing d'Alitalia, il a quitté la région vers 16h, dimanche, après avoir passé plus de deux heures au sol.

La famille de M. Onofrio devra maintenant assurer le rapatriement du corps de la victime dans son pays d'origine. Selon le Dr Dufresne, l'octogénaire se rendait à Toronto pour visiter des membres de sa famille.

Accusation de meurtre au second degré sur son épouse

RIMOUSKI — David Hamilton Bernatchez, 34 ans, d'Amqui, devra répondre à une accusation de meurtre au second degré contre sa conjointe, Yolande Perron, âgée de 39 ans, retrouvée sans vie dimanche au domicile conjugal à Amqui, dans la Vallée de la Matapédia.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

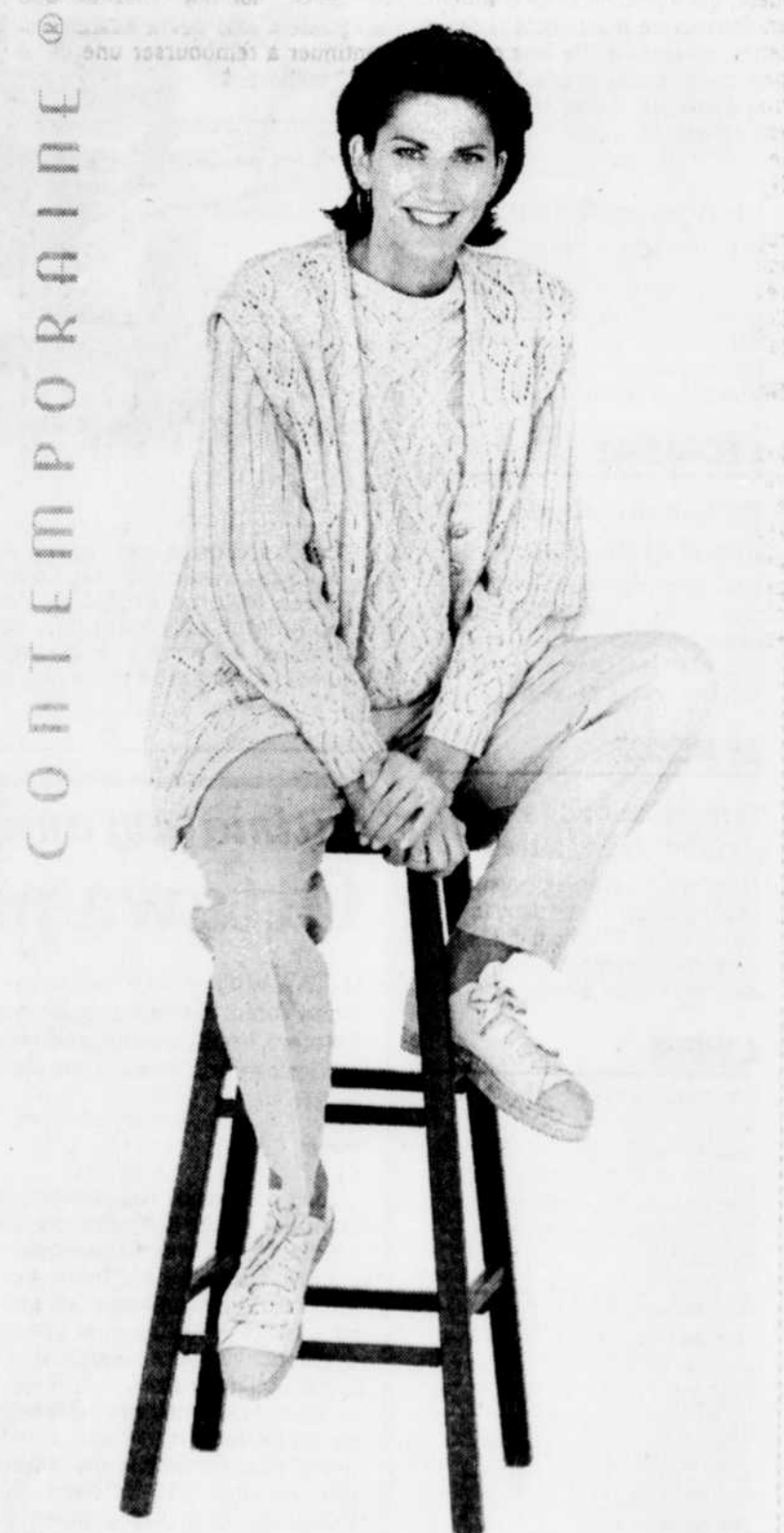
L'individu, qui était, avant son arrestation, en liberté conditionnelle, comparaitra à nouveau demain au palais de justice de Rimouski. Il pourrait devoir se soumettre à un examen psychiatrique.

David Hamilton Bernatchez aurait déjà purgé plus de dix ans de prison pour, entre autres, des vols à main armée. Diverses accusations dans d'autres dossiers pèsent contre lui, notamment pour incendie criminel à Amqui en 1992 et pour vol qualifié à la caisse populaire de l'endroit le 28 octobre

1994. En 1987, il s'était évadé du centre de détention de New Carlisle en Gaspésie.

Dimanche, après un siège de plus de deux heures au domicile du couple, David Hamilton s'était rendu aux policiers de la Sûreté du Québec. Il avait auparavant menacé de mettre fin à ses jours.

Par la suite, les policiers ont découvert le cadavre de sa conjointe. L'autopsie a révélé que la jeune femme est morte par strangulation. Les deux enfants du couple, un garçon de neuf ans et une fille 15 mois, dormaient dans la maison lors du tragique événement qui a troublé cette paisible municipalité de 4500 habitants.



Tricot de coton rustique

Le gilet larges câbles et ajours

C'est l'item tricot à superposer sur d'autres pulls... avec des jeans c'est tout l'éclat naturel des câbles en couleur d'avoine. 65.00

Pulls Contemporaine®

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. terminus
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés	686-3344
Annonces classées	647-3311
Carrières et professions	686-3270
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3266
Rédaction	686-3394
Promotion	686-3342
Renseignements	686-3233

LA QUOTIDIENNE

tirage du 06-03-95

2-4-7

7-4-6-3

BANCO

tirage du 06-03-95

4-5-10-13-16-17-22-25-27-32

35-42-44-45-49-50-52-56-64-66

LA TROIS

LE SOLEIL

Les tarifs d'Hydro-Québec

Prévisions de la société d'État			
(en millions \$)	1994	1995	Variation (en %)
Frais d'exploitation	1766	1737	-1,6
Amortissement des immobilisations	1096	1205	9,9
Achats d'électricité et combustible	293	298	-1,7
Taxes	666	705	5,8
Intérêts et pertes de change	2809	3281	16,8
Total	6630	7226	9,0

Hausse de tarifs proposée: 2 % affectant le secteur résidentiel et la grande entreprise. Les PME seraient exemptées de toute augmentation.

Source: Hydro-Québec

(PC)

Hydro propose de hausser ses tarifs résidentiels de 2%

MONTREAL — Hydro-Québec se propose d'accroître d'environ 2%, dès le 1er mai, ses tarifs d'électricité résidentiels et ceux de la grande entreprise, alors que seront gelés les tarifs pour la petite et la moyenne entreprise.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

Pour une maison unifamiliale chauffée à l'électricité, il s'agirait d'une hausse moyenne de 2,88 \$ par mois. Globalement, Hydro accroîtrait ses revenus de 52 millions \$ l'an prochain, dont 32 millions \$ proviendraient du secteur résidentiel.

En conférence de presse, hier à Montréal, Hydro-Québec a indiqué que la hausse serait équivalente à celle du taux d'inflation prévu, soit environ 2%.

La société a par ailleurs expliqué que cette approche visait à préserver sa compétitivité auprès de sa clientèle d'affaires, actuellement courtisée par d'autres fournisseurs d'énergie, dont Gaz Métropolitain.

De plus, cette proposition tarifaire, avance Hydro-Québec, permettrait de réduire l'interfinancement, qui a pour effet de maintenir en-dessous de leurs coûts réels les tarifs résidentiels. De leur côté, en payant leur électricité à un prix trop élevé, les petites et moyennes entreprises se trouvent à financer le secteur résidentiel, relève Hydro-Québec.

Cette proposition tarifaire a reçu l'aval, hier, d'organisations du milieu des affaires, et a suscité une réaction plutôt favorable de l'opposition à l'Assemblée nationale.

Situation privilégiée

«Le secteur résidentiel a toujours bénéficié d'une situation privilégiée», a argué le vice-président à la commercialisation chez Hydro-Québec, Michel Grignon, pour justifier le bien-fondé de la proposition tarifaire de la société d'État.

Le secteur résidentiel jouirait, selon les modes de calcul utilisés, d'une subvention variant de 250 à 500 millions \$ grâce au jeu de l'interfinancement, a indiqué M. Grignon.

Le vice-président finances et planification, André Delisle, a renchéri en précisant qu'il faudrait augmenter de 10% les tarifs résidentiels et diminuer de 18% les tarifs de la PME pour mettre totalement fin à l'interfinancement.

M. Grignon ajoute qu'il est dans l'intérêt des clients résidentiels qu'Hydro-Québec gèle l'an prochain ses tarifs auprès de sa clientèle d'affaires. «Le prix des combustibles (gaz naturel et huile) est très bas. Il y a des risques de pertes de revenus pour nous. Hydro-Québec, pour le bénéfice de sa clientèle, doit protéger ses parts de revenus», a opiné M. Grignon.

Si Hydro devait perdre plusieurs clients d'affaires au profit, par exemple, du gaz naturel, Michel Grignon fait remarquer que la société d'État devra néanmoins continuer à rembourser une dette de 37 milliards \$.

Déréglementation

En plus de devoir faire face, actuellement, à une concurrence particulièrement vive de la part d'autres producteurs d'énergie, Hydro-Québec se prépare à une éventuelle déréglementation du secteur de l'énergie électrique.

Une telle déréglementation est présentement en vigueur aux États-Unis, où, depuis 1992, les grandes sociétés énergivores peuvent choisir elles-mêmes leurs fournisseurs d'électricité, par un processus d'appel d'offres.

Cette déréglementation pourrait bien un jour s'étendre au Québec et au Canada. Il en sera d'ailleurs question lors d'un débat sur l'éner-

Les hommes séropositifs croient aux vertus curatives de l'hymen Fillettes de Soweto violées par centaines à cause d'une légende

JOHANNESBURG (d'après AFP) — Une centaine d'enfants sont violées chaque mois dans la cité noire de Soweto, par des hommes séropositifs convaincus qu'ils se débarrasseront ainsi du virus du sida, rapportait, hier, le journal *The Sowetan*.

Les responsables de la santé dans cette cité noire proche de Johannesburg attribuent la recrudescence des viols d'enfants à la légende qui confère des vertus curatives à l'hymen des petites filles.

«Une croyance veut qu'avoir

des relations sexuelles avec un enfant âgé de neuf mois à dix ans empêche de mourir du sida», explique ainsi Lettie Baatjes, responsable de la clinique Meadowlands de Soweto, citée par le journal.

Mme Baatjes est convaincue que ce mythe est responsable du

nombre croissant d'enfants violés que son établissement accueille chaque jour. Elle ajoute que de nombreux enfants ont pu être infectés par le virus HIV.

Un programme de prévention contre les viols d'enfants doit être lancé le mois prochain à Soweto.

Sur les 4,5 millions de cas de sida recensés dans le monde, 70% sont en Afrique. Onze millions des 18 millions de personnes séropositives vivent pour leur part dans les pays de l'Afrique sub-

saharienne, selon les chiffres cités lors de la conférence.

Pour l'Afrique du Sud, le nombre des malades du sida est de 3848, selon l'Organisation mondiale de la santé. Le pays compte 50 000 séropositifs. Depuis quatre ans, le nombre des séropositifs double chaque année.

Selon Mme Baatjes, la région la plus touchée est celle du Natal et les femmes en sont deux fois plus souvent les victimes que les hommes.



Le prince Albert de Monaco, le plus jeune membre du CIO, effectue une visite de deux jours dans la région à l'invitation de Québec 2002. Il a refusé hier de répondre aux questions des journalistes.

Le prince Albert de Monaco à Québec pour le CIO Le bel esprit olympique s'effrite dans la lutte pour les Jeux de 2002

QUÉBEC — La lutte entre les deux villes nord-américaines candidates pour l'obtention des Jeux d'hiver de 2002 se fait de plus en plus féroce. Au point d'en oublier le bel esprit olympique.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

«Québec est une vraie ville de neige. On ne jouera pas au golf ici la semaine prochaine, et nos compétitions de ski de fond et de biathlon se tiendront sur de la vraie neige.»

M. René Paquet, président de Québec 2002, a fait cette déclaration, hier matin, à l'arrivée à Québec du prince Albert de Monaco, troisième membre du CIO à visiter la région.

Le président de Québec 2002 a répété à plusieurs reprises ces derniers temps que Québec conserverait l'esprit olympique et ne critiquerait pas ses adversaires.

Il a un peu dérogé à la règle hier, en faisant allusion à la chaude température dont jouit Salt Lake City.

Rappelons que les promoteurs de la candidature de la ville de l'Utah ont dû rassurer des membres du CIO en visite chez eux en vantant leur capacité de fabriquer de la neige artificielle pour couvrir les pistes de ski de fond et de biathlon.

Ainsi, Québec et Salt Lake City se surveillent de coin de l'oeil et ne manquent pas une occasion de faire valoir leurs points forts et d'exploiter les faiblesses de l'autre. La remarque du comité d'évaluation du CIO concernant le froid extrême qui sévit parfois à Québec

avait enchanté les promoteurs de Salt Lake City et agacé ceux de Québec. En revanche, Québec ne manque pas de neige pour couvrir ses pistes.

C'est ce qu'a pu constater le prince Albert de Monaco, arrivé à Québec hier alors que neige et vent s'abattaient sur la région. Le prince Albert, plus jeune membre du CIO — il aura 37 ans mardi prochain —, a été peu loquace hier, contrairement aux autres membres du CIO qui ont visité Québec jusqu'à maintenant.

Le prince Albert, qui a participé aux Jeux de Calgary en représentant la Principauté de Monaco en bobsleigh, donnera une seule conférence de presse, cet après-midi.

Le digne personnage a visité hier les installations du Peps de l'université Laval après avoir été reçu à dîner par le lieutenant-gouverneur, M. Martial Asselin. Il a mangé en compagnie notamment de Myriam Bédard, Gaétan Boucher et Jean Pelletier, représentant du premier ministre Jean Chrétien.

La journée d'aujourd'hui comprend une visite des principales installations olympiques proposées, dont le mont Hibou, où Québec 2002 prévoit aménager la piste de bobsleigh et de luge.

En début d'après-midi, le prince fera du ski sur les pentes du Mont-Sainte-Anne.

LE SOLEIL ouvre ses lignes? Bien fous de ne pas appeler, disent les Nordiques

QUÉBEC — LE SOLEIL a dit: appelez-nous! Les Nordiques n'allaient pas rater l'occasion.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

L'adjoint du président Marcel Aubut, M. Luc Ouellet, expédiait un mémo à tous les employés de l'équipe de hockey, vendredi, pour qu'ils participent à la «ligne ouverte» du SOLEIL sur l'a-propos d'une loterie gouvernementale destinée à financer les Nordiques.

Le mémo en question, dont LE SOLEIL a obtenu copie hier par le truchement de l'animateur André Arthur et de CHRC, indiquait le numéro de téléphone à composer, suivi de l'exhortation suivante: «N'oubliez pas que nos jobs en dépendent!»

Manipulation? Tricherie? Maladresse?

Rien de tout ça, rétorque M. Ouellet tout de go. «C'est en toute connaissance de cause que j'ai expédié ce mémo et c'est exactement ce que je ferais dans une autre occasion pareille. Si les premières personnes concernées par l'avenir de l'équipe de s'en préoccupent pas, qui va le faire?»

Le responsable des relations publiques, M. Jean Martineau, a rappelé que les Nordiques comptent une soixantaine d'employés — à part les joueurs bien entendu —, et que le vendredi, ils étaient tout au plus une trentaine au bureau, en raison même de certaines fonctions qui commandent d'être sur la route.

«Même si tous avaient alors téléphoné au SOLEIL, a dit M. Martineau, 30 appels n'auraient

pu avoir un effet déterminant sur le résultat final.»

M. Ouellet affirme qu'il a trop d'expérience politique pour avoir écrit innocemment ce mémo en pensant qu'il ne sortirait jamais du Colisée. «Je l'ai écrit tout à fait consciemment et je n'ai aucun problème à vivre avec.» Il a été conseiller politique durant 12 ans, notamment auprès du ministre conservateur Pierre Blais.

Créer la nouvelle

Une spécialiste de l'utilisation médiatique des sondages soutient pour sa part que l'initiative du SOLEIL d'ouvrir ainsi une ligne téléphonique au public est loin d'être sans reproche.

«LE SOLEIL a cherché la nouvelle au point de la créer, dit la politologue Anne-Marie Gingras, de l'université Laval. Même s'il a expliqué que sa

démarche n'avait rien de scientifique, le journal a donné l'impression qu'un grand groupe s'était prononcé et que, donc, le résultat devait être considéré.»

Mme Gingras soutient que ce procédé a façonné l'opinion publique en prétendant vouloir la refléter.

Le rédacteur en chef du SOLEIL, M. Gilbert Lavoie, déclare que l'intérêt de semblable initiative réside dans le fait que les gens ont été invités à livrer les motifs de leur position, contrairement à la démarche habituelle des sondages scientifiques où l'on se contente de compiler les pour et les contre.

«Nous voulions permettre aux gens de s'exprimer tout à leur guise, dit-il, de la même manière que nous les encourageons à le faire par les lettres à l'opinion du lecteur.»

Vous comptez mettre la main sur une maison?

VOTRE OFFRE D'ACHAT DEMANDE BEAUCOUP DE DOIGTÉ!

Avant de signer votre offre d'achat, consultez votre notaire ou composez le

1 800 NOTAIRE



Chambre
des notaires
du Québec

Le notaire, juriste de l'entente

LA POLITIQUE

Projet de loi 40 sur la liste électorale permanente

Les libéraux préparent leur riposte

QUÉBEC — En plus de se pencher sur la suite de leur stratégie pré-référendaire, les libéraux profiteront de leur caucus pré-sessionnel, qui se tient aujourd'hui et demain dans les Laurentides, pour peaufiner leurs manœuvres d'opposition au projet de loi 40 sur l'établissement d'une liste électorale permanente.

par KATIA GACNON
de la Presse canadienne

Les libéraux comptent présenter deux amendements principaux au projet de loi lors de la prochaine session parlementaire, qui débute mardi prochain.

Contrairement au ministre Chevrete, qui voudrait utiliser les fichiers de la Régie de l'assurance-maladie pour bâtir la liste électorale, les troupes de Daniel Johnson désirent qu'un recensement soit effectué à tous les trois ans pour la confection de la liste.

Et, pour sa mise à jour qui porterait essentiellement sur des changements d'adresse, ils suggèrent par exemple qu'un espace soit réservé au Directeur général des élections sur les formulaires de modification d'adresse de la Régie d'assurance-maladie.

«Les fichiers de la RAMQ ne comportent que 8 ou 9 % d'erreur au chapitre des adresses, explique le député de Laurier, Christos Sirros. En réservant un espace sur le formulaire de la RAMQ pour le citoyen qui désire signaler un changement d'adresse sur la liste

électorale, on vient de régler une bonne partie du problème de mise à jour.»

Le ministre Chevrete, lui, désirerait plutôt garder sa liste à jour en la confrontant périodiquement avec les fichiers informatiques de la RAMQ. Ce à quoi s'opposent systématiquement les libéraux. «Avec notre méthode, c'est le citoyen qui décide d'envoyer les informations qui le concernent au gouvernement. Ça ne se fait pas par échange de fichiers informatiques», souligne M. Sirros.

Le député de Laurier admet que le coût du procédé libéral serait probablement plus élevé. «Mais la confrontation des listes avec la RAMQ a aussi un coût», affirme-t-il.

L'homme au siège éjectable

Par ailleurs, la session parlementaire risque de s'ouvrir dans un véritable climat de crise puisque les libéraux réclament toujours la tête du président de l'Assemblée nationale, Roger Bertrand, «l'homme au siège éjectable», plaisante-t-on dans les rangs du PLQ.

L'opposition accuse M. Bertrand d'avoir manqué à la neutralité de



Les troupes de Daniel Johnson attendent de pied ferme Jacques Parizeau. Ils veulent éclaircir des sujets comme la liste électorale permanente et le déficit.

sa fonction en communiquant des renseignements au PQ sur le libellé d'une motion. Durant le caucus, les députés examineront «les divers scénarios envisagés dans le cas de M. Bertrand», explique-t-on.

Mais au-delà des questions parlementaires, l'essentiel de la rencontre de deux jours de tous les députés libéraux portera évidemment sur la question référendaire:

les libéraux tenteront de pousser le gouvernement péquiste à préciser ses intentions à l'issue des commissions de consultation, qui ont connu, affirment-ils, une «bien piètre performance».

«On constate que ça n'a pas levé. Mais ça, on le prévoyait dès le départ», lance la présidente du caucus libéral, Monique Gagnon-Tremblay. «En consultant sur le

projet souverainiste avant même de tenir un référendum, le Parti québécois a mis la charrue avant les boeufs».

Du côté de l'opposition, on s'affaire à déterminer le coût exact de la consultation. Aux dernières nouvelles, le Parti québécois l'évaluait à cinq millions \$: les libéraux, eux, clament que les frais totaux tournent autour des 10 millions \$.

Il invite Parizeau à imiter le virage de Martin

Johnson souhaite une loi antidéficit

DRUMMONDVILLE (PC) — Pour le chef de l'opposition et président du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, le budget fédéral du ministre Paul Martin constitue un virage favorable à l'économie et il invite le gouvernement Parizeau à en faire autant lors du prochain budget provincial.

«Le budget fédéral constitue un pas dans la bonne direction», a-t-il confié hier à quelque 120 hommes d'affaires de la région de Drummondville, membres de la Chambre de commerce, qui a invité MM. Johnson et Parizeau à venir présenter leurs vues sur le débat référendaire, invitation à laquelle seul M. Johnson a répondu jusqu'à

maintenant. Pour le chef de l'opposition, les gouvernements doivent cesser d'emprunter, arrêter de gérer par déficits et la seule façon d'y parvenir, c'est de réduire les dépenses publiques, s'astreindre et se discipliner comme gouvernement. «Mon souhait, ajoute-t-il, c'est que le prochain budget du Québec soit à la hauteur de ces objectifs, pour diminuer le fardeau actuel et futur des contribuables.»

Toute son admiration

M. Johnson va plus loin: il souhaite que le Québec adopte une loi anti-déficit: «Ce serait le vrai signal pour tous que le gouvernement est sérieux» dans sa lutte aux déficits, ajoute-t-il en précisant que cette loi peut être présentée avant, au moment ou après le dépôt du budget. Pour le chef de l'opposition, M. Parizeau obtiendrait droit à son admiration s'il pose un tel geste à l'Assemblée nationale.

En point de presse, M. Johnson reconnaît qu'il n'a pas encore réagi officiellement au budget Martin pour la bonne raison que M.

Parizeau n'a pas encore donné son point de vue là-dessus: «S'il se désintéresse du budget fédéral, je n'interviendrais pas à son défaut», explique-t-il.

Le président de la Chambre de commerce, Roger Gougeon, fait savoir que Drummond n'a pas attendu les hautes autorités pour se lancer dans la lutte antidéficit gouvernemental: il rappelle au chef de l'opposition qu'un résident de la région, M. Pierre Delcourt, fait circuler une pétition à cet effet. À son avis, il importe de parler d'abord et avant tout d'économie, de relance, de création d'emplois. Prenant à

témoin les convives venus l'entendre hier, il leur a demandé combien avaient passé l'heure du dîner à parler de constitution. Personne n'a répondu, ce qui lui a fait conclure que les invités étaient beaucoup plus portés à parler d'affaires, d'exportation, bref de tout sauf de la constitution du Québec et de son appartenance au Canada.

À son avis, il faut se mettre à la tâche de propager le Non au référendum et, une fois que cette position sera prise, de travailler à améliorer les relations du Québec dans le Canadac

En B ref

■ 4595 mémoires

QUÉBEC (PC) — Nonobstant les séances tenues hier par la Commission des aînés aux Îles-de-la-Madeleine, les 18 commissions régionales sur l'avenir du Québec auront tenu un total de 388 rencontres à travers le Québec depuis le 6 février. Au total, ce sont près de 53 425 participants qui se sont déplacés au cours des quatre dernières semaines pour faire valoir leur opinion sur le projet du Parti québécois. Une dépêche transmise dimanche soir par la Presse canadienne indiquait qu'il y avait eu 350 mémoires alors qu'il aurait fallu plutôt lire plus de 4350. De fait, hier, un communiqué du Secrétariat national des commissions sur l'avenir du Québec signalait qu'avec les derniers mémoires compilés, on arrivait à un total de 4595 mémoires, dont 2673 qui ont été entendus.

■ Manning aux USA

OTTAWA (PC) — Déjà surnommé «Newt du Nord» par certains, le leader réformiste Preston Manning rencontrera le politicien US de droite Newt Gingrich la semaine prochaine — et participera à son émission télévisée sur le câble. M. Manning passera une heure en compagnie de Gingrich à Washington et sera disponible pendant encore une heure pour répondre aux appels des Américains, au cours du programme hebdomadaire de M. Gingrich sur la chaîne «National Empowerment Television».

■ Visite au Pakistan

OTTAWA (AFP) — Le secrétaire d'État canadien aux Affaires étrangères chargé de l'Asie-Pacifique, David Chan, effectuera une visite officielle en Inde et au Pakistan, du 11 au 20 mars, accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires du secteur privé, a-t-on appris hier. «Cette visite préparera une nouvelle ère dans les relations que le Canada entretient avec l'Inde et le Pakistan. Nous continuerons à développer nos relations», dit-il.

Pas de momentum en faveur de la souveraineté

OTTAWA — Le gouvernement Parizeau n'a manifestement pas réussi à créer un momentum en faveur de la souveraineté du Québec en mettant sur pied des commissions régionales, estime la ministre fédérale du Travail, Lucienne Robillard.

par JOËL BELLAVANCE
de la Presse canadienne

«Il est clair que l'astuce de Jacques Parizeau n'a pas fonctionné. Il voulait créer un momentum, un enthousiasme en faveur du projet de la séparation du Québec. Il n'a pas réussi à le faire», a déclaré Mme Robillard, qui est aussi ministre responsable de la campagne fédérale lors du référendum.

Au cours d'une entrevue accordée à la Presse canadienne, hier, Mme Robillard a également soutenu que le temps a donné raison aux troupes fédéralistes qui ont catégoriquement refusé de participer à cet exercice à titre de commissaires.

«Quand nous regardons ce qui s'est passé, je pense que nous avons eu tout à fait raison de ne pas y participer. De toute façon, c'était impossible d'y participer parce que Jacques Parizeau a toujours dit que l'article 1 n'était pas négociable», a-t-elle commenté.

L'article 1 de l'avant-projet de loi sur la souveraineté stipule que «le Québec est un pays souverain».

Après un mois d'audiences tenues un peu partout à l'échelle du Québec sur cet avant-projet de loi, les commissions régionales ont terminé leurs travaux en fin semaine.

Certains présidents ont laissé entendre au cours des derniers jours qu'il était peut-être préférable de reporter le référendum plutôt que de subir un deuxième échec en 15 ans. D'autres, comme Marcel Masse, ont suggéré d'élaborer un «projet de société» qui



Lucienne ROBILLARD

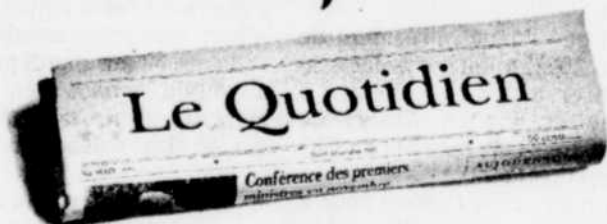
serait incorporé à l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

Mme Robillard a indiqué ne pas craindre que le gouvernement Parizeau reporte la tenue du référendum à un moment qui lui serait plus favorable.

«Il y a eu un engagement très ferme de M. Parizeau de tenir le référendum de huit à dix mois après les élections. Dernièrement, il a réitéré que le référendum aura lieu en 1995. De toute façon, les Québécois ne veulent pas vivre dans l'incertitude encore pendant deux ou trois ans», a-t-elle fait valoir.

Mme Robillard a par ailleurs dit estimer que le nombre élevé de mémoires présentés devant les commissions régionales qui ne portaient pas sur la souveraineté devrait forcer le gouvernement péquiste à se poser des questions. «Dans près de 60 % des mémoires présentés, les gens ont parlé de leurs priorités au lieu de la souveraineté».

50¢ le journal



33¢ par jour



Pour les opérations bancaires de tous les jours: nombre illimité de chèques et de retraits d'espèces, carte VISA, paiement de factures, protection contre les découverts, chèques personnalisés et bien plus encore. Quand on considère tout ce qu'on dépense chaque jour, ces 33¢ sont vraiment un bon placement. Passez donc à votre succursale Scotia. Vous verrez, avec le compte Valeur Scotia, vous y gagnerez.

Pour des opérations bancaires à moindres frais.

Banque Scotia

*La Banque de Nouvelle-Écosse usager autorisé de cette marque. **Sous réserve de l'approbation de crédit.

Consommateurs et autoroute électronique

Danger de perpétuer les inégalités sociales

OTTAWA (PC) — Ce ne sont pas les consommateurs qui revendiquent la naissance de l'autoroute de l'information mais ils pourraient être les premiers à en faire les frais si le gouvernement n'y prend garde.

par MANON CORNELLIER

C'est sur cet avertissement du Conseil consultatif public sur l'autoroute de l'information (P-IHAC) qu'ont démarré hier les audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur les enjeux de l'autoroute électronique.

«Les Canadiens ne demandent pas cette autoroute de l'information. Le public canadien est, comme le démontrent les recherches de l'industrie, extrêmement préoccupé par la protection de la vie privée, la sécurité et l'accessibilité», a déclaré M. Shawn Yexxa, coordonnateur du P-IHAC.

Il croit qu'Ottawa devrait adopter rapidement une loi pour assurer la protection des renseignements personnels et pour interdire aux entreprises de les utiliser sans

l'autorisation du citoyen visé.

Selon lui, on se dirige vers un cul-de-sac si les citoyens se méfient de ces réseaux ou n'ont pas accès aux services de base à un prix abordable.

Par ailleurs, a-t-il pris soin de souligner, il y aura toujours des gens qui n'auront pas les moyens ou la formation adéquate pour voguer dans cet univers.

Dans ce contexte, a noté M. Yexxa, les réseaux électroniques ne peuvent devenir un substitut à la distribution de documents gouvernementaux. Si le gouvernement a de plus en plus recours au bulletin électronique, toute une tranche de la société se retrouvera à l'écart du processus démocratique car elle sera dépourvue des outils nécessaires pour prendre des décisions.

Quant au contenu de l'autoroute de l'information, il doit demeurer à l'abri de l'intervention des distribu-

teurs, comme c'est le cas pour les conversations téléphoniques, estime M. Yexxa.

Dans un avis rendu public hier, la Conférence des évêques catholiques du Canada a exprimée des préoccupations similaires à celles du P-IHAC.

Les évêques sont d'accord pour qu'on construise cette autoroute du futur mais à la condition qu'on reconnaisse l'importance du droit à l'information, à la liberté d'expression et à la sauvegarde de la vie privée et qu'on offre aux gens la formation nécessaire pour faire des choix éclairés en matière d'information. Ils exigent aussi que l'accès à cet autoroute soit universel et offert à un prix raisonnable.

«Il appartient aux pouvoirs publics de veiller à ce que la technologie des communications n'avantage pas que les riches et les forts et ne contribue pas à façonner une société à deux vitesses: celle des citoyens privilégiés qui ont et qui savent, et celle des citoyens qui n'ont pas et qui ne savent pas», écrivent-ils.



Stan Skrzyszewski, de la Coalition pour l'information du public.

Ces questions ne monopolisent pas l'attention du CRTC. Dans les documents préparatoires soumis par le gouvernement et l'agence fédérale, on n'en fait état que très brièvement. Le règlementation de l'industrie, la concurrence, le contenu, la promotion de la culture

et de la propriété canadiennes ont le haut du pavé.

John Stevenson, du Internet Public Interest Research Group, n'a pas manqué de rappeler aux commissaires que le débat autour de l'autoroute de l'information ne devait pas être centré sur la technologie mais sur les gens.

«Le danger de la technologie est de renforcer les inégalités qui sont déjà présentes dans notre société», a-t-il noté avant de revendiquer un cadre réglementaire qui permette aux radios, télé et bulletins informatiques communautaires de se développer.

C'est à la demande du gouver-

nement fédéral que le CRTC a entrepris en octobre dernier cet examen des enjeux de l'autoroute de l'information. Les audiences, qui ont débuté hier, doivent se poursuivre jusqu'à la fin du mois de mars.

Parmi les témoignages attendus, il y a ceux, cette semaine, de l'Association canadienne des radiodiffuseurs et de l'Association canadienne de télévision par câble, deux industries qui seront directement touchées par les recommandations que fera le CRTC lors du dépôt de son rapport le 28 avril prochain.

Selon un haut fonctionnaire Ottawa à «quelques années» du déficit zéro

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral sera à quelques années d'atteindre son objectif d'équilibre budgétaire, en 1996-97, affirme un haut responsable du ministère des Finances, Don Drummond.

Hier à Ottawa, M. Drummond a indiqué à des clients de la firme Nesbitt Burns Investment que le déficit pourrait être inférieur à 19 milliards \$ d'ici 1996-97, si l'économie se comporte bien.

«Nous n'avons pas de données au-delà de 1996-97 mais je crois qu'il suffirait de quelques années de plus et de quelques coupures supplémentaires avant que nous ne nous retrouvions avec un budget équilibré», a dit M. Drummond, sous-ministre adjoint chargé des politiques fiscales et du développement économique.

Il s'agit là de la meilleure indication, jusqu'à présent, de la façon dont les compressions annoncées dans le budget fédéral de la semaine dernière pourraient contribuer à effacer le déficit canadien, actuellement de 37,9 milliards \$.

Le ministre des Finances Paul Martin a fait savoir que l'atteinte d'un budget équilibré représente

un objectif à long terme pour le gouvernement libéral. Il a toutefois refusé de parler d'échéancier.

M. Martin a refusé d'annoncer ses objectifs au-delà des deux prochaines années afin de ne pas rendre le gouvernement prisonnier de ceux-ci.

Quoi qu'il en soit, si l'équilibre budgétaire devait être atteint lors de l'année financière 1998-99, deux ans après celle de 1996-97, le gouvernement pourrait en faire l'annonce avant la prochaine élection fédérale, attendue en 1997 ou en 1998.

Le ministre des Finances s'est fixé comme objectif temporaire, d'ici 1996-97, de ramener le déficit à près de 3% du produit intérieur brut, soit 24,3 milliards \$.

Il a toutefois reconnu qu'il s'agissait là d'un chiffre conservateur et que le déficit pourrait bien alors être inférieur à 19 milliards \$, si bien sûr l'économie se comporte comme les spécialistes l'ont prévu.

Les écolos boudent le séminaire sur l'énergie

QUÉBEC (PC) — Les grands groupes environnementaux brillent par leur absence, hier, lors de l'ouverture du séminaire sur l'énergie, dans le cadre du grand débat public. Environ 150 personnes participent à ce forum dirigé par le comité d'experts et d'information.

Ce comité est présidé par Paul-André Comeau, président de la commission d'accès à l'information, et complété par M. Jean-Marc Carpentier, journaliste et vulgarisateur en matière de sciences et d'environnement, et Mme Louise Roy, présidente de L.R. Services conseil environnement et affaires communautaires.

Le séminaire doit se poursuivre jusqu'à jeudi et il vise à examiner les quatre thèmes proposés par le ministère des Ressources naturelles et à préparer des séances de travail à l'intention de ceux et celles qui désirent déposer un mémoire.

Mais, comme depuis le début du processus, des grandes associations écologistes, comme l'Union québécoise de la conservation de la nature, regroupés dans la coalition environnementale sur l'énergie, boycottent le débat.

La coalition ne sait pas encore si elle participera aux travaux de la Table de consultation qui doivent s'amorcer plus tard.

Hier, un intervenant a regretté l'absence de représentants du public, des citoyens ordinaires. Cette même personne, pensant

donner plus de poids à son argumentation, ajouta que même les médias ne «couvraient» pas l'événement pour au moins en informer les absents.

Mais au même moment, un cameraman de la télévision privée se dirigeait vers l'avant de la salle tout en prenant des prises de vue des participants et de l'intervenant lui-même... au grand amusement de tout le monde. «Et croyez-moi, ce n'est pas arrangé (avec le gars des vues)», a rigolé M. Comeau.

Hier, des participants ont déploré le peu d'importance que l'on semble apporter à la présence du ministère des Transports et à toute la question des transports dans le domaine de l'énergie. Les transports comptent pour environ le quart de toute la consommation énergétique au Québec.

Le président a fait remarquer qu'un représentant du ministère des Transports participe au forum de cette semaine.

D'autres, comme le Mouvement Au courant, ont regretté que le séminaire ne permette pas de discussions sur le financement relié à la consommation de l'énergie. «Si vous voulez parler de financement, vous le ferez entre vous et nous (le comité d'experts et d'information), nous allons nous retirer», a répondu M. Comeau à une intervenante qui insistait un peu sur cet aspect.

Le document de consultation soulève plusieurs hypothèses qui pourraient bien modifier les priorités énergétiques du Québec, dont le recours à la planification intégrée des ressources et aux filières alternatives.



Paul-André Comeau préside les travaux du séminaire sur l'énergie.

Fausse alerte pour le chauffeur de Lucien Bouchard

MONTREAL (PC) — Le chauffeur du chef du Bloc québécois Lucien Bouchard n'est pas atteint du streptocoque de type «A» qui a entraîné l'amputation de la jambe de son patron, ont fait savoir hier les autorités de l'hôpital Saint-Luc. Souffrant d'une vive douleur à un genou, M. Gaston Clermont a été hospitalisé à Montréal samedi soir dernier.

En raison de ses contacts avec le chef bloquiste, les médecins n'ont pris aucune chance. Il s'agissait toutefois d'une douleur passagère, d'une fausse alerte. M. Clermont a reçu son congé de l'hôpital en début d'après-midi hier.

Place aux réunions de famille!



626 CRONOS DX 1995

16 995\$*
ou **269\$/** PAR MOIS
48 MOIS*

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

La 626 Cronos procure à vous et à votre famille plus d'espace intérieur que la Camry ou l'Accord, tout en s'accompagnant de la garantie Mazda de 5 ans. Quand vous viendrez l'essayer, amenez vos enfants. Il y a justement de la place pour eux.

mazda
Je me sens bien

*Prix spécial Mazda: L'offre s'applique aux Mazda Cronos DX neuves 1995 en stock, achetées et livrées chez les concessionnaires Mazda participants à compter du 4 février 1995, pour une durée limitée. Le prix tient compte de toutes les mesures d'encouragement du fabricant au concessionnaire. Transport, préparation par le concessionnaire, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Taux de location personnalisée Mazda: Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf Cronos DX 1995 décrit ici pour une location de 48 mois. Des termes plus courts sont offerts. Un versement initial de 2 925 \$ ou équivalent et un dépôt de 300 \$ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractuelle est de 16 137 \$, comprenant le transport et la préparation. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 \$ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les offres sont valables exclusivement pour des achats au détail à partir du 4 février 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.



À partir de 995 \$



À partir de 1 100 \$



À partir de 2 250 \$



À partir de 2 300 \$



À partir de 3 650 \$



À partir de 4 400 \$

Sublimes et superbes bagues de fiançailles à diamants Birks

Club Prestige de Birks

Avec tout achat de plus de 1 000 \$

vous ne versez que 20 % du montant et réglez le solde en six versements mensuels, sans intérêt.



BIRKS

PLACE STE FOY, 653-4035

Génocide des Tutsis au Rwanda

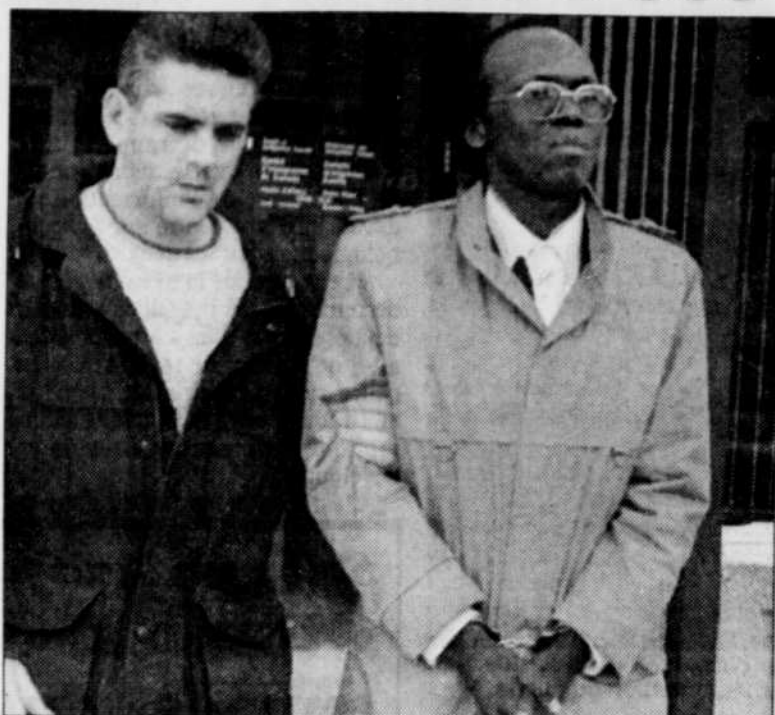
Léon Mugesera pourrait être extradé durant l'été

OTTAWA (PC) — Un ancien responsable du gouvernement rwandais, accusé d'avoir joué un rôle dans le génocide des Tutsis exercé dans son pays, pourrait être expulsé du Canada, à l'issue d'une enquête en déportation prévue pour le 19 juin, à Montréal.

Léon Mugesera, de Québec, devait faire l'objet d'une telle enquête le 13 mars. La Commission de l'immigration et du statut de réfugié, qui jugera le cas, a toutefois indiqué que l'audience avait été reportée, après que le ministre de l'Immigration eut indiqué avoir besoin de plus de temps pour préparer son dossier.

Mugesera avait été arrêté en vertu de la Loi de l'immigration, dont une clause permet de déporter quiconque étant soupçonné, sur la base de « motifs raisonnables », d'avoir commis un crime de guerre ou un crime contre l'humanité. Depuis lors, l'homme a retrouvé la liberté.

Mugesera est accusé par les Nations unies, Amnistie internationale, Médecins sans frontières



Mugesera (à droite) avait été arrêté par Immigration Canada, mais a depuis été relâché.

et Africa Watch, d'avoir incité au génocide. Selon un rapport rédigé par l'ONU, il a appelé en 1992, « les Hutus à tuer les Tutsis et à jeter leurs cadavres dans les rivières du Rwanda ».

On estime entre 500 000 et un million le nombre des personnes, pour la plupart tutsies, qui ont été assassinées lors de la guerre civile qui a éclaté en avril dernier au Rwanda.

Commission canadienne du statut de réfugié

Les changements vont empirer la situation, disent les agents d'audience

OTTAWA (PC) — Les condamnations fuses contre les changements apportés, la semaine dernière, à la Commission canadienne du statut de réfugié, déjà en butte aux critiques. Ces changements vont empirer, et non améliorer la qualité du processus décisionnel, dit-on.

On déplore surtout la décision de placer les agents d'audiences sous la férule des commissaires.

Auparavant, les agents effectuaient les recherches sur les demandeurs d'asile et les interrogeaient de manière indépendante, agissant un peu comme des avocats quand ils soumettaient les dossiers aux membres de la Commission.

Maintenant, ce sont les commissaires qui dirigeront les recherches et qui, soit interrogeront eux-mêmes les réfugiés, soit détermineront quelles questions les agents devront poser.

« Si le commissaire ne veut pas d'enquête, ça s'arrête là. Si le commissaire ne veut pas qu'on pose de question sur la crédibilité, ça s'arrête là », a déploré Robin Kerrs, coordonnateur national du Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, qui représente les agents d'audiences.

Selon l'ex-commissaire Bill Bauer, ce nouveau mécanisme revient à donner trop de pouvoir à des gens qui ne sont pas aptes à

l'exercer. Cela va aggraver les problèmes, croit-il.

La commission a été accusée de ne pas suffisamment filtrer les demandes de statut de réfugié et d'avoir laissé entrer au pays des criminels, des terroristes et des fraudeurs.

En 1994, environ 70 % des requêtes soumises ont été acceptées. Dans plusieurs pays européens, le taux d'acceptation est de moins de 20 %.

Ceux qui craignent que les commissaires n'aient trop de pouvoir sont encore plus méfiants depuis l'annonce, la semaine dernière, d'un autre changement, en vertu

duquel les demandeurs d'asile seront désormais entendus par un seul commissaire. Auparavant, deux commissaires entendaient la demande. Il suffisait que l'un d'eux accepte la demande de refuge pour qu'elle soit acceptée.

« Plusieurs commissaires ne sont pas capables de mener un interrogatoire efficace, a estimé M. Bauer. Certains ne maîtrisent même pas aucune des deux langues officielles. »

La commission soutient qu'elle donnera une formation plus poussée aux commissaires.

Pour sa part M. David Matas, le président du Conseil canadien pour les réfugiés, se dit d'accord avec les nouvelles mesures. Il estime qu'elles vont permettre d'exercer un certain contrôle sur les agents, qui avaient trop tendance à refuser des demandes.

Formation des pompiers

Le Québec dort au gaz, tempêtent les chefs

BELOEIL (PC) — Le gouvernement du Québec se traîne les pieds dans le dossier de la formation des pompiers, soutient le président de l'Association des chefs de services d'incendie du Québec.

M. Richard Ruel réagissait alors au récent rapport de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) sur l'incendie qui a causé la mort de quatre pompiers, sur une ferme de Sainte-Elizabeth-de-Warwick, en juin 1993.

« Depuis 25 ans, on se débat avec le dossier de la formation. Chaque fois qu'il y a eu un incendie, on nous dit toujours « vous manquez de formation ». Les chefs des services d'incendie sont prêts et il est à peu près temps que quelqu'un au gouvernement mette ses culottes », a lancé hier le président de l'Association des chefs de services d'incendie.

L'organisme demande au gouvernement du Québec d'injecter 32 millions \$ sur cinq ans pour un nouveau programme de formation destiné aux pompiers, aux officiers, aux préventionnistes et aux instructeurs, rappelant que l'Association a déposé un mémoire sur la formation en 1992.

Il veut faire passer la durée moyenne de formation individuelle de 150 à 350 heures minimum, une mesure qui vise particulièrement les 22 000 pompiers volontaires au Québec. Quant aux pompiers à plein temps, ils devraient recevoir une formation de 1200 heures.

Lors de l'incendie de Sainte-Elizabeth-de-Warwick, les pompiers volontaires Martin Desrochers, René Desharnais, Raynald Dion et Raymond Michaud ont perdu la vie lorsqu'un réservoir de gaz propane a explosé.

Le rapport de la CSST sur cet événement recommande notamment de réglementer la sélection et la formation des pompiers, d'obliger les municipalités à procéder à un inventaire des dangers présents sur leur territoire et à élaborer un guide d'intervention.

Les fabricants devraient accroître la résistance des réservoirs, tandis que les installateurs devraient prévoir une distance minimale entre les réservoirs et les bâtiments, ou installer des murs coupe-feu, ajoute l'organisme.

« Dans les municipalités de 5000 habitants ou moins, on demande 75 heures de formation; pas besoin de vous dire qu'on ne parle pas des réservoirs au gaz propane. La formation au Québec, c'est un non-sens. N'importe qui peut donner n'importe quoi », a soutenu M. Ruel.

À son avis, non seulement la faiblesse de la formation des pompiers constitue « une forme de danger pour les citoyens », mais « c'est pire dans les milieux ruraux ».

■ Les employés du CN achètent leurs rails

LA TUQUE (PC) — Les employés du Canadien National du secteur compris entre Garneau et Senneville ont accepté, dans une proportion de 67 %, de prendre en main la gestion et l'opération de 1850 kilomètres de voie ferrée. Cette grande première canadienne s'inscrit dans le processus visant la privatisation du réseau ferroviaire du Canadien National. Cette décision du CN d'accorder la gestion et l'opération de la voie ferrée à ses employés, fait suite au projet, mis de l'avant l'été dernier, projetant la vente de voies ferrées secondaires. Dans les faits, le Canadien National demeure propriétaire de ses infrastructures et les employés demeurent à l'emploi de la société d'État, avec tous leurs bénéfices marginaux intacts.



PRENEZ VOTRE ENVOL
AVEC EAGLE

Eagle Vision ESI 1995

Ensemble 22C

- Coussins de sécurité côtés passager et conducteur, de série
- Boîte automatique
- Moteur V6 de 3,3 litres

- Suspension de type tourisme indépendante aux quatre roues
- Freins à disques aux quatre roues
- Régulateur de vitesse
- Volant inclinable

- Climatiseur avec réglage automatique de la température
- Radio-cassette AM/FM
- Glaces teintées
- Lève-glace et verrouillage électriques



3999\$*

par mois

TOUTES TAXES
INCLUSES

(Location. Terme de 30 mois)
Versement initial de 3 678 \$

Eagle Talon ESI 1995

Ensemble 21A

- Coussins de sécurité côtés passager et conducteur, de série
- Moteur de 2 litres, 16 soupapes, à double arbre à cames en tête
- 140 ch @ 6 000 tr/min, 130 lb-pi de couple @ 4 800 tr/min
- Injection séquentielle électronique multipoint
- Traction avant
- Suspension indépendante à bras tirants aux quatre roues

- Freins à disque assistés aux quatre roues
- Boîte manuelle à 5 rapports, surmultipliée

3999\$*

par mois

TOUTES TAXES
INCLUSES

(Location. Terme de 30 mois)
Versement initial de 4 762 \$



Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

LE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE DE VOTRE RÉGION.
QUELQU'UN DE FIABLE.

* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois avec versement initial ou échange équivalent. Immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 \$ le km. Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.



Une injonction bloque la vente du Jardin zoologique

QUÉBEC — Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Jacques Brassard, son collègue des Transports, Jacques Léonard, ainsi que leurs sous-ministres et autres mandataires ne peuvent vendre pour le moment le Jardin zoologique du Québec. Ainsi en a décidé hier le juge Jacques Philippon, en émettant une ordonnance d'injonction interlocutoire.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

L'injonction interlocutoire empêche donc l'Etat de signer une entente cédant la gestion du zoo et de l'Aquarium à la Société des parcs, un organisme concurrent qui regroupe entre autres les Chambres de commerce de Charlesbourg et de Sainte-Foy. Cette décision de la cour supérieure

re arrive au même moment qu'une lettre du ministère de l'Environnement et de la Faune ressemblant fort à un avis d'expulsion à l'endroit de la Société zoologique.

Dans cette missive adressée à la présidente, Mme Louise Morency, et dont LE SOLEIL a obtenu copie, le directeur régional du ministère, M. Jacques Rivard, demande en effet à la Société zoologique de libérer « au plus tard le 31 mars » les locaux qu'elle utilise à la mai-

son Robitaille, située dans le périmètre du zoo. « Nous pourrions mettre à votre disposition du personnel et l'équipement nécessaire afin de vous aider à donner suite à la présente », écrit M. Rivard.

Celui-ci demande à la société de lui fournir ses états financiers et la liste complète de tous ses biens meubles puisque, ajoute-t-il, la Société zoologique n'assurera plus la gestion des services de restauration et de boutique souvenirs sur l'emplacement du zoo à compter du 1er avril.

L'entente

Reste à savoir si, avec l'injonction interlocutoire émise hier et qui s'appliquera d'ici à ce qu'un juge-

ment soit rendu sur le fond du débat, la Société zoologique déménagera ses pénates.

Le noeud du conflit réside dans un engagement conclu le 17 août dernier entre la société et le gouvernement de Daniel Johnson.

Le nouveau ministre de l'Environnement et de la Faune ne se considère pas lié par la signature de son prédécesseur.

L'entente, désignée sous le nom de R-3, stipule que le ministère vendra le zoo à la Société zoologique pour la somme d'un dollar « sous réserve de la signature d'un contrat notarié entre le ministre des Transports agissant au nom du gouvernement du Québec et la société, au plus tard le 31 mars 1995 ».

La Société zoologique s'est donc engagée à exploiter le zoo à compter du 1er avril 1995. L'entente lui accorde, pour ce faire, une subvention d'un million \$ durant l'exercice financier 1995-1996.

Elle prévoit que l'organisme pourra hypothéquer les biens jusqu'à concurrence de 3 millions \$.

L'injonction

L'injonction interlocutoire du juge Philippon interdit au gouvernement de conclure un contrat ou un engagement « dans le but de vendre, promettre de vendre, céder, aliéner ou autrement mettre en possession d'un tiers la totalité ou une partie des actifs et des droits » de la Société zoologique du Québec.

L'injonction ordonne par ailleurs à cette dernière de fournir un cautionnement de 5000 \$.



La guerre pour l'attribution du Jardin zoologique est loin d'être terminée.

Surplus du fonds de pension

Les employés du Syndicat ont droit à un demi-million

QUÉBEC — Victoire pour les 450 anciens employés et cadres du Syndicat de Québec. Le tribunal a décidé que c'est à eux et non à l'entreprise défunte que revient près d'un demi-million de dollars, soit 40 % du surplus de 1 143 000 \$ resté dans le fonds de pension.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Le Régime de rentes des employés du Syndicat s'est terminé à la mi-mai 1981, peu de temps avant la faillite de l'employeur Paquet-Syndicat inc.

Les crédits de rentes des participants furent alors acquittés, conformément à la loi mais, en juillet 1982, il resta dans le fonds un surplus net de 1 143 000 \$. Comme il y avait mésestimation sur la propriété de ce surplus, les deux parties se sont livrées à une guérilla judiciaire.

À un certain moment, soit le 20 décembre 1990, elles ont signé une entente attribuant 60 % du surplus aux participants, au prorata de leurs crédits de rentes. Le reste devait être conservé par le Régime de rentes des employés, étant entendu que le solde net au moment du versement irait à l'employeur ou plus précisément, étant donné la faillite, au syndic et/ou au fiduciaire.

La loi change

Mais un changement dans la loi est venu bouleverser les règles du

jeu conclues entre les deux parties, chacune réclamant dorénavant la propriété du 40 %. C'est dans ce contexte que la Société nationale de fiducie et la Société de la faillite de Paquet-Syndicat inc, Raymond Roy, ont déposé une requête pour jugement déclaratoire. Le juge Marcel Simard, de la cour supérieure, vient de débouter les requérants, arguant que depuis le 15 novembre 1988 il est interdit de modifier un régime de retraite, terminé ou pas, en ce qui concerne le droit de l'employeur ou des participants au surplus d'actif. Selon l'avocat du Régime de rentes des employés, Me Louis-P. Bélanger, il n'y a eu qu'une vingtaine de décès sur les quelque 450 anciens salariés du magasin, qui a fait les beaux jours de la rue Saint-Joseph.

reure, vient de débouter les requérants, arguant que depuis le 15 novembre 1988 il est interdit de modifier un régime de retraite, terminé ou pas, en ce qui concerne le droit de l'employeur ou des participants au surplus d'actif. Selon l'avocat du Régime de rentes des employés, Me Louis-P. Bélanger, il n'y a eu qu'une vingtaine de décès sur les quelque 450 anciens salariés du magasin, qui a fait les beaux jours de la rue Saint-Joseph.

RÉSULTATS

1000-Québec

Tirage du 95-03-06

4	5	10	13	16
17	22	25	27	32
35	42	44	45	49
50	52	56	64	66

Prochain tirage: 95-03-07

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE MEILLEUR PRIX DU PREMIER COUP!



Plusieurs unités pour
Livraison immédiate

chez
GOSSELIN

Jeep Eagle Saint-Nicolas

831-2050

CLÉ D'OR

Réunion des créanciers de la SPA

QUÉBEC — Les créanciers de la Société protectrice des animaux de Québec se réuniront le 20 mars pour étudier la proposition concordataire qui leur sera présentée.

La SPA propose à près de 100 créanciers de se partager la somme de 35 000 \$ dans les six mois de l'acceptation de l'offre et un autre montant de 60 000 \$ dans les six autres mois qui suivront, soit un total de 95 000 \$.

Selon les documents préparés par le syndic, les créances non garanties de la SPA s'élèvent à près de 30 089 631 \$ et les créances privilégiées sont de 717 \$. L'actif de la SPA se chiffre à 174 000 \$ et son passif à 301 613 \$, d'où un déficit de 127 113 \$.

Les principaux créanciers de l'organisme sont la Commission de santé et sécurité du travail, environ 23 000 \$; le ministère du Revenu du Québec, 20 762 385 \$, et Revenu Canada Impôt, 8356 \$.

Commissaires accusés

TORONTO (PC) — Le président de la Commission de libération conditionnelle de l'Ontario a défendu ses membres pour avoir accordé une libération conditionnelle à un criminel dangereux, qui a ensuite tué un policier. Les commissaires sont horrifiés de ce qui s'est passé, a déclaré M. Don Wadel, mais il ne s'agit pas de blâmer des individus. C'est un problème de communication à l'intérieur du système qui est à la source de cette tragédie, pas les gens qui ont entendu le cas de Clinton Suzack, en 1993. Suzack vient d'être reconnu coupable du meurtre au premier degré de l'agent Joe MacDonald, de la police de Sudbury. Des groupes de policiers ont affirmé hier que les trois commissaires impliqués dans cette libération devraient être tenus responsables.

SERVICE DE TÉLÉMESSAGES DE L'IMMIGRATION

Vous pouvez trouver réponse à vos questions en immigration sans même sortir de chez vous.

► Le Service de télémessages de l'Immigration vous permet, si vous disposez d'un téléphone à clavier, de poser une foule de questions sur l'immigration. Vous pouvez ainsi vous renseigner sur la prorogation du visa de touriste, du permis de séjour pour étudiant ou encore sur la façon de parrainer un membre de la famille. Vous pouvez même savoir où en est votre dossier.

► Quand vous présentez une demande d'immigration, vous recevez un numéro d'identification du client. Grâce à ce numéro, vous pouvez obtenir jour et nuit des renseignements sur l'état de votre demande au moyen du Service de télémessages de l'Immigration.

► On rejoint le Service de télémessages de l'Immigration en composant le (418) 648-3625.

Citoyenneté et Immigration Canada — à votre service.



Citoyenneté et Immigration Canada

Citizenship and Immigration Canada

Canada

NE PAYEZ RIEN AVANT
DÉCEMBRE 95
AUCUN INTÉRÊT, AUCUN PAIEMENT
MÊME SUR LES TAXES!
DÉPÔT REQUIS DE 20% DE LA FACTURE TOTALE
Sur produits Packard Bell sélectionnés.
Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION
PAS DE PAIEMENTS MENSUELS
PAS DE FRAIS CACHÉS

AVENTURE
ELECTRONIQUE

SUPPORT TECHNIQUE
OFFERT À NOTRE CLIENTÈLE
1-800-310-9525

MULTIMÉDIA

INCLUS: LOGICIEL CLARISWORKS

RABAIS 250\$
Rég. 2299.00

Apple et le logo Apple sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. Macintosh LC 575 CD et Power PC sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.

2049⁰⁰

MULTIMÉDIA

MACINTOSH LC 630 CD

- Processeur 68040/33 MHz
- Mémoire vive de 8Mo
- Disque rigide de 350Mo
- Lecteur CD-300i double-vitesse
- Prêt pour Power PC
- Moniteur Trinitron 14"
- Nouveau clavier Apple design
- Souris • Haut-parleurs stéréo intégrés

4 CD-ROM

- Grolier Encyclopedia
- San Diego Zoo • Dinosaurs
- Leonardo The Inventor

RABAIS 400\$
Rég. 2699.00

Apple et le logo Apple sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. Macintosh LC 630 CD, Color Plus et SuperDrive sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.

2299⁰⁰

MULTIMÉDIA

LECTEUR CD-ROM

2V MAC

- Ensemble de mise à jour multimédia
- CD-ROM externe NEC Multispin
- Câble SCSI

LOGICIELS

- Microsoft Encarta
- CD player

359⁰⁰

PORTATIF

POWERBOOK 150

- Processeur 68030/33 MHz
- Mémoire vive de 4Mo
- Disque rigide de 120Mo
- 9.5" "Mono backlit" FSTN

Apple et le logo Apple sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. Powerbook 150 est une marque de commerce de Apple Computer Inc.

RABAIS 350\$
Rég. 1899.00

1549⁰⁰

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE

STYLEWRITER II

- Chargement automatique de 50 feuilles
- Alimentation manuelle • Résolution 360 ppp
- Marges minimum 0.25 po.

Apple et le logo Apple sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. Stylewriter II est une marque de commerce de Apple Computer Inc.

369⁰⁰

LECTEUR CD-ROM

NEC

LOGICIELS

- Microsoft Encarta
- CD player

359⁰⁰

LOGICIEL

RAM DOUBLER

- Doublez votre mémoire Mac

79⁹⁹

JEU

SIM CITY 2000

- CD-Mac

59⁹⁹

PLACE LEBOURGNEUF
5500, boul. Des Grands
Québec
628-5500

BOUTIQUES DE QUÉBEC ET DE LA RÉGION

- Galerie de la Capitale • Galeries Chagnon
- Place Fleur de Lys • Place Laurier
- Place du Royaume (Chicoutimi)
- Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce
- La Grande Place (Rimouski)

GALERIES CHAGNON
300, Côte Passage
Lévis
835-5500

ALARMES D.C. BELL INC.

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel
- Feu
- Vol

STOP

Partout au Québec

Pour un temps limité



Venez chercher votre système d'alarme contre le feu et le vol. L'aigle veillera sur vos biens pour aussi peu que

21,00\$ / mois
aucuns frais additionnels

Cette offre comprend:

- Tout l'équipement nécessaire
- L'installation complète
- Le raccordement à la centrale de surveillance 24h / 24h
- La garantie complète sans condition sur les pièces et la main-d'oeuvre

N'attendez plus!

Téléphonez dès aujourd'hui

Peut-être que demain il sera trop tard.

418-660-9950 ou le 1-800-351-9950

Alarmes D.C. Bell inc.

Permis RBQ
Taxes applicables

Le gène d'une maladie exportée de France, identifié au Québec

PARIS (AFP) - La cause d'une maladie musculaire particulièrement fréquente au Québec, et qui pourrait avoir été « exportée » de France, au XVII^e siècle, par un couple d'émigrants, a été identifiée par des chercheurs français et québécois.

Les chercheurs — dont les travaux sont publiés dans la revue anglo-américaine *Human Molecular Genetics* du mois de mars — ont localisé une anomalie génétique responsable de la dystrophie musculaire oculo-pharyngée, une des 40 maladies neuromusculaires recensées.

La plupart des personnes d'origine française vivant en Amérique du Nord, et qui sont touchées par cette affection, auraient, selon les chercheurs, pour ancêtre commun un couple originaire de l'ouest de la France, qui aurait pris la décision d'émigrer au Canada en 1634.

Cette hérédité expliquerait la fréquence de cette maladie dans la « Belle Province », où elle affecte environ une personne sur 1000.

Décrite pour la première fois en 1915, cette maladie génétique héréditaire, qui touche aussi bien garçons et filles, se manifeste vers l'âge de 50 ans. Elle se caractérise par une chute des paupières supérieures due à une atrophie des muscles releveurs et par des difficultés de déglutition liées à un déficit des muscles du pharynx. Dans un tiers des cas, ces symptômes sont associés à une atteinte des muscles des racines des membres, qui entraîne une incapacité fonctionnelle variable selon les individus. La plupart des personnes souffrant de cette maladie peuvent succomber étouffées.

Grâce à la participation de 21 familles — en tout 469 personnes canadiennes d'origine française —, et au soutien du laboratoire Génomique, les chercheurs ont mis moins de trois ans à localiser le gène déficient, responsable de la dystrophie musculaire oculo-pharyngée, sur le chromosome 14. C'est précisément sur cette région du génome (le patrimoine génétique de l'individu) que se trouvent les gènes connus et importants dans le fonctionnement de certains muscles.

Selon les spécialistes, des mutations survenant sur ces gènes pour-

raient être responsables de la maladie.

Ces travaux sont le fruit d'une collaboration entre les Drs Guy Rouleau et Bernard Brais (de l'université McGill et l'Hôpital général, à Montréal), Jean-Pierre Bouchard (de l'université Laval, à Québec), le Pr Michel Fardeau et le Dr Fernando Tomé (INSERM, Paris), et le Dr Jean Weissenbach (Géné-

thon, CNRS, Evry, en région parisienne).

Selon les spécialistes, cette découverte « ouvre des perspectives pour mieux comprendre cette maladie », mais exige cependant une nouvelle campagne de prélèvements d'ADN.

Les chercheurs doivent en effet vérifier que cette première localisation s'étend à l'ensemble des patients connus dans le monde, et notamment en France, où ils souhaiteraient que les familles atteintes se fassent connaître par l'intermédiaire de leur neurologue ou de leur généticien.

Astra Pharma fait campagne contre l'abus de médicaments

MONTREAL (PC) — Après des médecins, après des adeptes de médecines dites douces, une compagnie pharmaceutique met en garde contre l'abus de médicaments.

Astra Pharma, de Mississauga, en Ontario, vient de lancer une campagne publique pour inciter les consommateurs à la modération.

Ce n'est pas contradictoire avec la nature de la compagnie, explique Jean Rousseau, son directeur au Québec. La campagne « Défi santé » invite plutôt la clientèle à vivre sainement en soulageant l'organisme — et le réseau de santé — des pressions attribuables à l'abus de médicaments.

« Pour nous, c'est une question d'évolution. Nous constatons que le système s'épuise », dit-il. Les moyens vont donc manquer pour s'offrir une même qualité de services, si les abus demeurent.

De l'avis de M. Rousseau, « nous » englobe forcément les consommateurs. « Si chacun, isolément, n'entreprend pas de se comporter d'une façon responsable, en soulageant le système des pressions indues, nos gouvernements devront sabrer dans les coûts et services. »

Le but de la campagne est de

« rompre le cercle vicieux qui fait apparaître la qualité de la médecine comme proportionnelle à la prescription du médecin ».

Le dirigeant d'entreprise signale que bien d'autres mesures sont possibles avant de prescrire des médicaments. « Les médecins ne sont pas là pour donner des prescriptions. Leur rôle est d'identifier la maladie ainsi que la solution du problème. »

Trop de gens, poursuit-il, s'attendent « à ce qu'ils nous prescrivent quelque chose ». Or le rôle des consommateurs de médicaments est de prendre soin de leur santé.

Ainsi il suffirait parfois de manger plus adéquatement, boire moins d'alcool et de café, faire de l'exercice et, évidemment, de cesser de fumer. Et à quoi servent des médicaments contre l'asthme, si la personne garde un chat chez elle ou si ses planchers sont couverts de tapis ?

« Nous disons: prenez d'abord des mesures non médicamenteuses. Bien sûr, la prise de médicaments peut être nécessaire dans certains cas. Par exemple, la conséquence d'un ulcère non traité, c'est l'hémorragie. »

La campagne d'Astra Pharma doit s'étendre sur un an. Une ligne téléphonique sans frais est prévue pour donner de l'information sur des maladies spécifiques.

TOYOTA

LA FIÈVRE DU PRINTEMPS !

**DES OFFRES
PRÉ-SAISON
SUR LA
COROLLA
FABRIQUÉE
AU CANADA**



• Moteur 1,6 litre, 16 soupapes, double arbre à cames en tête

• Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe propulseur et les composants principaux

• Poutrelles de protection latérales

ACHAT À PARTIR DE

13 118 \$*

PDSF

OU

PROFITEZ DES PROGRAMMES DE LOCATION ET DE FINANCEMENT OFFERTS PAR TOYOTA CREDIT CANADA INC.



Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux du Canada



Profitez du programme de location Solution Toyota offert exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. *PDSF pour une Corolla berline, modèle AEO4RM-XA avec boîte manuelle 5 vitesses. Frais d'immatriculation, d'assurance, taxes et un total maximum de 600 \$ de frais de transport et de préparation en sus. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.



TOYOTA

■ Les négociateurs de Culinar à Québec

SAINT-MARIE DE BEAUCE — Les employé(e)s de Vachon, division de Culinar de Sainte-Marie, négocient aujourd'hui à Québec. Avant la tenue des pourparlers devant le conciliateur Jean Poirier, ni les 650 syndiqués du Syndicat international des travailleurs de la boulangerie, confiserie et du tabac, affiliés à la FTQ et représentés par M. Gilles Lehoux, ni la partie patronale mandatée par M. Réjean Lehoux n'ont émis de commentaires sur la situation qui prévaut. Les points qui achoppent sont les horaires de travail et les conditions salariales. Grâce au vote de grève pris dimanche à 92 %, à la polyvalente Benoit-Vachon, les employé(e)s pourraient, s'il y a lieu, enclencher rapidement des moyens de pression.

Lucie Lacava rafle les honneurs avec Le Devoir Elle met la dernière main à la nouvelle maquette du SOLEIL

MONTREAL (PC) — La nouvelle tenue du Devoir lui a encore valu les grands honneurs des designers de journaux du monde entier. Sept nouveaux prix s'ajoutent, incluant deux médailles d'or, trois d'argent, un prix d'excellence et un pour l'ensemble de la maquette.

L'ancienne responsable de la direction artistique du quotidien montréalais, Lucie Lacava, qui a conçu la nouvelle maquette et Roland-Yves Carignan, directeur artistique actuel, ont d'ailleurs remporté respectivement l'argent et l'or avec la présentation de leur

portfolio regroupant plusieurs de « leurs » pages du Devoir. Mme Lacava est aujourd'hui responsable de la conception de la nouvelle maquette du SOLEIL, qui sera lancée le 28 mars.

Ces honneurs sont décernés par la Society of Newspapers Design (SND), une association internationale vouée à la promotion

d'un meilleur design pour les quotidiens et magazines d'information. L'association avait déjà, l'an dernier, reconnu les mérites de la présentation visuelle du journal montréalais en le sacrant « plus beau quotidien au monde » (best of show, un prix spécial du jury).

Pour son 16e concours, la SND a attribué au Devoir un prix fort convoité pour l'ensemble de sa présentation (overall design) dans la catégorie des quotidiens dont le tirage est inférieur à 50 000 exemplaires. Pour la première fois cette année, les juges avaient d'ailleurs pris le temps de lire attentivement

les textes. Ils voulaient ainsi s'assurer d'honorer seulement les journaux dont le design reflète bien l'ensemble du contenu et non seulement une partie. Tous tirages confondus, environ 300 quotidiens se disputaient les prix.

Le cahier « Les Arts », du samedi, a de son côté décroché l'or dans sa catégorie; la page frontispice d'un cahier spécial sur l'ENAP (École nationale d'administration publique) a valu l'argent, de même que la « une » du journal au lendemain de l'éclipse solaire de mai dernier.

Christine Houde, qui a aussi

été directrice artistique du quotidien durant quelques mois en 1994, a reçu un prix d'excellence pour sa page Formes sur la typographie.

Le Devoir est le seul journal au Canada à avoir reçu l'or ou l'argent, les plus hautes distinctions. Le quotidien anglophone de Montréal, The Gazette, a remporté quatre prix d'excellence, The Globe and Mail six et le Toronto Star cinq.

La SND avait reçu un total de quelque 10 000 inscriptions pour ce concours découpé en 21 grandes catégories.

ROCH VOISINE EN CONCERT
Une présentation de Sears
Les 23, 24 mars et 21 avril au
Théâtre du Forum à Montréal
Les 31 mars et 1 avril au Théâtre du Colisée à Québec
Vous pourriez gagner 2 billets V.I.P. y compris une rencontre avec Roch.
Obtenez-les tous le samedi dans les magasins Sears participants. Aucun achat requis. Pour Montréal, le concours se termine le 16 mars 1995. Pour Québec le 23 mars 1995.

SEARS

Attendez-vous à plus

**Aux plus bas
prix à ce jour
Moitié
prix**

14⁹⁹

ver. ca. (17,92 m²)

Ord. 29,99 ver. ca. 33 oz†

19⁹⁹

ver. ca. (23,90 m²)

Ord. 39,99 ver. ca. 40 oz†

24⁹⁹

ver. ca. (29,88 m²)

Ord. 49,99 ver. ca. 50 oz†

Ne ratez pas cette réclame, autorisée par le fabricant, sur la moquette 'Ultra Velvet'. Velours en nylon Du Pont résistant, offert en fini velouté ou texturé. Choix de 3 poids, 18 coloris. Résiste aux taches.

†Poids avant rasage
Supplément pour l'installation. Dans la plupart des régions Sears fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés

Avec votre carte Sears,
rien à payer avant août 1995

Pas

d'acompte

Pas

de taxes à payer à l'avance

Pas

d'achat minimum

Pas

d'intervention d'un tiers pour le crédit

L'offre s'applique à la moquette, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration.

L'offre se termine le 15 mars 1995. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation.

Détails en magasin.

**CONSULTATION À DOMICILE, SANS OBLIGATION, POUR LA MOQUETTE INSTALLÉE
APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI**

1-800-625-0025

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 19 mars 1995, dans la limite des stocks disponibles

Copyright 1995. Sears Canada Inc.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770.

Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: St-Jérôme: 432-2110.

Copyright Canada, 1995. Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: **PLACE AU SOLEIL**

LE SOLEIL, 925 chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Tél: 686-3394 Fax: 686-3374

■ La journée des femmes

Parce que demain a été décrété Journée des femmes, toute cette chronique sera consacrée uniquement à elles. Une chronique spéciale où seulement les femmes seront en vedette.

■ Femmes d'affaires

C'est sous le thème Encourageons la relève de demain que l'Association des femmes d'affaires du Québec tiendra, demain, une journée spéciale pour encourager la relève féminine de la région de Québec. L'AFQA a en effet décidé de permettre à 130 jeunes filles du secondaire V de découvrir pendant une journée les aspects concrets du métier dont elles rêvent, en

compagnie d'un professionnel de leur choix. Par ce geste de solidarité, les femmes d'affaires de Québec veulent encourager les jeunes filles d'aujourd'hui à se faire confiance et à continuer de croire en un avenir prometteur. Demain soir, une détective privée, Lucie Papineau, et une photographe professionnelle, Lise Labonté, raconteront leur expérience professionnelle lors d'un souper qui se tiendra à l'Auberge Universelle de Ste-Foy, à compter de 18 h. Il faut investir 20\$ ou 25\$ pour le souper. Les intéressées doivent communiquer avec le 650-5312, le 831-8011 ou le 688-2612.

■ Les parcomètres

L'aventure est arrivée récemment à Anne-Claire Dufour, infirmière professionnelle à l'hôpital Laval. Plus précisément le 25 février. Afin d'aller souper au restaurant l'Apsara, rue d'Auteuil, Mme Dufour avait dû stationner sa voiture dans le stationnement de l'Esplanade où les parcomètres gourmands sont en opération 24 heures par jour. Parce que le parcomètre disponible devant l'espace choisi n'était pas accessible, le parcomètre 1896 pour être précis, Mme Dufour décida de ne pas l'alimenter. Et pour cause. Ledit parcomètre était enfoui sous quatre pieds de neige, jusqu'à la manivelle. Pour y arriver, Mme Dufour aurait dû enjamber une congère d'un mètre de long qui allait en montant jusqu'à la fente du parcomètre. Puisque la ville se fait un devoir de déneiger les bornes-fontaines et que les Postes font la même chose avec les boîtes aux lettres, ne pourrait-on pas en demander autant pour les parcomètres. Ce soir-là, Mme Dufour était en petites bottes courtes et en jupe. Eut-elle été en habit de motoneige, elle aurait été capable d'enjamber le banc de neige et de se rendre au parcomètre no 1896 de l'Esplanade. Comme toute femme distinguée qui va manger dans un restaurant bourgeois, un samedi soir, Mme Dufour n'était pas ainsi vêtue. Mais le camarade «schtroumpf», matricule 5055, lui, un homme, portait bottes d'hiver et pantalon long. Alors, lui, il n'a pas compris que le parcomètre no 1086 du secteur 17 de l'Esplanade n'était pas accessible, ce soir-là, aux femmes bien vêtues. Résultat, Mme Dufour devait découvrir un procès verbal sur la pare-brise de sa voiture. La photo qui accompagne ce texte est justement celle du parcomètre no 1896 du secteur 17 de l'Esplanade. Elle n'a pas été prise hier, après la tempête, mais le jeudi 2 mars. Plusieurs jours après l'infraction. Or, le parcomètre en question était toujours aussi bien enneigé. Merci M. Bélanger. C'est le nom du schtroumpf.

■ Portes ouvertes

L'Association des familles monoparentales de Lévis a décidé de souligner la journée de la Femme en ouvrant ses portes au public. Il y aura dégustation de café et de beignets pour les visiteurs qui se présenteront au 15 rue Marie-Rollet, coin Bégin, pour se renseigner sur les buts et les services offerts par cet organisme. La rencontre annuelle de l'Association suivra, au local, vers 19 h 30.

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Conseil du trésor
Services gouvernementaux

À VENDRE RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

Le directeur général des achats sollicite des offres pour l'achat, la cueillette et l'enlèvement de divers types de métaux, tels le fer, l'aluminium contaminé, l'aluminium non contaminé et le cuivre provenant de rebuts qui s'accumulent aux différents ministères et organismes pour les régions suivantes :

Projets
S.P. 94-0215
S.P. 94-0220
S.P. 94-0235

Régions
Québec
Montréal
Monterégie

Des contrats exclusifs d'un (1) an, avec possibilité de renouvellement pour deux (2) périodes de douze (12) mois chacune, débutant le 1^{er} mai 1995, seront octroyés, par région, pour chaque type de métaux.

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles auprès du :

Fonds des approvisionnements et services
Bureau des appels d'offres
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5N9
Téléphone : (418) 643-5438

Les soumissions dûment remplies devront parvenir à l'adresse précitée avant :

QUINZE HEURES (15 H) HEURE LOCALE, LE 28 MARS 1995.

L'ouverture des soumissions suivra immédiatement.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus haute. Cet avis est assujéti aux conditions apparaissant aux documents d'appel d'offres/soumissions.

Le directeur général des achats,
Michel Gagnon, ing.

Québec

CSST

Commission
de la santé
et de la sécurité
du travail

**APPEL D'OFFRES
ACHAT D'UN VÉHICULE
TOUT TERRAIN 4X4
#298804**

La commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec sollicite des offres de fournisseurs pour l'achat avec échange d'un véhicule tout terrain 4X4, de l'année 1995.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des fournisseurs ayant au Québec, un établissement ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Les documents d'appel d'offres peuvent être consultés ou obtenus à compter du 7 mars 1995 par remise d'un montant non remboursable de 20\$ toutes taxes incluses, soit par argent comptant, soit par chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissionnaires sont faites à l'adresse suivante :

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec
Service de l'approvisionnement - bureau R-65
524, rue Bourdages
Québec (Québec)
G1K 7E2
Tél.: (418) 643-5155

Les heures d'ouverture de ce bureau sont de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi inclusivement.

Date et heure limites de réception des offres : 23 mars 1995 à 15 heures.

La Commission ne s'engage à accepter aucune des offres reçues, même la plus basse.

Le directeur des ressources matérielles
Dominique Landry

«SUIVEZ LE SOLEIL DE LA PENTE DOUCE À LA CÔTE D'AZUR!»

UNE ESCAPADE À NICE AVEC
ROBERT GILLET ET PIERRE
POITRAS DE CJMF 93,3 FM

À GAGNER : cinq voyages
doubles à Nice

Nice, la capitale de la Côte d'Azur
Soleil à l'année, mer d'azur et la montagne à vos pieds... Nice est un chef d'œuvre de la nature. Éblouissants palais, ruelles pittoresques, jardins fleuris, marchés colorés, boutiques par milliers et les gens si chaleureux.
Nice, la grande star de la Côte d'Azur! Volez à la découverte de Nice en compagnie de Robert Gillet et Pierre Poitras grâce au Soleil et CJMF 93,3 FM.

Comment participer

Remplissez le coupon publié dans Le Soleil et faites-le parvenir à CJMF pour vous inscrire. Le matin, entre 7h et 9h, Robert Gillet fera la pige et vous demandera le mot de passe dévoilé la veille par Pierre Poitras, entre 15h et 18h. Les tirages auront lieu du 7 mars au 14 avril. Les 29 finalistes ainsi choisis mériteront un bijou d'une valeur de 100\$ de la Bijouterie Doucet, une paire de lunettes solaires du Centre d'Optique Sears et seront invités à une soirée cocktail au Manoir Montmorency le 21 avril pour le tirage des 5 voyages doubles.

Visitez Nice en compagnie de Robert Gillet et Pierre Poitras

Vous pourrez gagner l'un des 5 voyages pour deux personnes à Nice, du 11 au 19 mai 1995, comprenant le transport aérien via Air Transat, vol direct Québec-Nice à l'aller et retour via Montréal (retour à Québec par autocar), l'hébergement pour 8 nuits à l'Hôtel Residence Ulys, 500\$ d'argent de poche par couple et les petits déjeuners. Valeur de 3 000\$ par couple.

Faites parvenir à :
CJMF 93,3 FM
CONCOURS SUIVEZ LE SOLEIL DE LA PENTE DOUCE À LA CÔTE D'AZUR
600, Belvédère, Québec (Québec) G1S 3E5

Règlements du concours disponibles à CJMF 93,3 FM.

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. rés. :

Tél. bur. :

Residence-hôtel Ulys

vacances
air transat

LE SOLEIL

«QUÉBEC-TORONTO D'UN seul JET

3 FOIS par JOUR»

Inter Canadien vous peint désormais le ciel tout en bleu entre Québec et Toronto grâce à trois vols quotidiens sans escale en jet. Conscients que votre temps est précieux, nous avons conçu notre horaire de départs de manière à faciliter vos correspondances avec les vols de Canadien en partance de Toronto vers le reste du pays et vers l'Asie. Inter Canadien vous offre également 5 autres vols quotidiens vers Toronto comprenant une correspondance à Montréal.

- départs des vols quotidiens sans escale -

Québec • Toronto 6h30, 12h30, 16h30

Toronto • Québec 8h45, 14h35, 18h45



Inter-Canadien
UN COIN DE CIEL BLEU



Canadien est une marque déposée des
Lignes aériennes Canadien International Inc.

Partenaire

LE MONDE



Il démissionne pour sauver son mariage



Avant même que la presse à scandale n'ait eu le temps de faire des révélations, un secrétaire d'État britannique a annoncé hier sa démission pour, a-t-il affirmé, préserver son mariage menacé par une liaison extraconjugale qu'il avait eue il y a six mois. Robert Hughes, responsable des fonctionnaires et de recherche scientifique au gouvernement, a expliqué à la presse, sa femme à ses côtés, qu'il « avait fait peser sur son mariage des pressions inacceptables ». « Je ne peux plus assumer mes responsabilités ministérielles tout en sauvant mon mariage », a dit l'homme politique âgé de 43 ans.

En Bref

■ Disney découvre la langue française

PARIS (AP) — Devant une action en référé d'une consommatrice et de l'association « Le droit de comprendre » (usagers de la langue française), la direction du magasin « Disney Store », situé sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris, a décidé de retirer de la vente tous les jouets dont les étiquettes et les modes d'emploi n'étaient rédigés qu'en anglais, afin de se mettre en conformité avec la loi Toubon sur l'usage obligatoire de la langue française.

■ Avions israéliens près de Beyrouth

BEYROUTH (Reuters) — La défense anti-aérienne libanaise a tiré, hier soir, sur des avions israéliens qui effectuaient des missions de reconnaissance au-dessus de Beyrouth et de ses faubourgs, déclarait-on de source libanaise. À Jérusalem, l'armée israélienne s'est refusée à confirmer ou à démentir le survol de Beyrouth par ses avions. Dans la capitale libanaise, on distinguait nettement dans la nuit la trajectoire rouge de balles traçantes et le crépitemment de pièces anti-aériennes en provenance des collines situées au sud-est de la ville. Ces nouveaux incidents suivent de quelques heures l'explosion de deux bombes dans la zone d'occupation.

■ Air France reprendrait ses vols en Algérie

TUNIS (Reuters) — La compagnie Air France reprendrait ses vols sur l'Algérie fin mars après les avoir suspendus au lendemain du détournement d'un Airbus de la compagnie à l'aéroport d'Alger à la période de Noël 1994, croit savoir le quotidien algérien Liberté. Liberté précise que ses sources demeurent « muettes » sur la reprise éventuelle des liaisons maritimes par les navires français suspendus au même moment. Seul le transport de gaz algérien vers la France n'avait pas été affecté par la suspension, rappelle le journal.

■ Jackson se mesurerait à Bill Clinton

LONDRES (Reuters) — Le pasteur noir américain Jesse Jackson a affirmé dans une émission retransmise hier par la BBC World Service qu'il s'estimait assez compétent pour succéder à Bill Clinton à la Maison-Blanche. Prenant ses distances avec Bill Clinton, auquel il n'a jamais épargné la moindre critique, Jesse Jackson n'a cependant pas dit clairement qu'il se porterait candidat à l'investiture du Parti démocrate en 1996.

■ Accolade correcte politiquement

LONDRES (AFP) — À mi-chemin entre la poignée de main, jugée trop formelle, et le baiser vraiment trop connoté sexuellement, les Verts britanniques viennent de lancer l'accolade politiquement correcte. Au contraire de l'accolade style Arafat, l'étreinte verte se veut à la fois plus douce et plus amicale. Le contact se fait par une pression des deux bras autour des épaules du partenaire, les corps restant à distance respectable l'un de l'autre. Un psychologue dit que cette accolade peut prendre une place importante dans un Royaume-Uni plus ouvert au contact physique.

Échec reconnu de la lutte contre le crime à Moscou

MOSCOU (d'après AFP) — Le Conseil de sécurité russe a reconnu, hier, dans une atmosphère « tendue » l'échec de la politique de lutte contre la criminalité et demandé des moyens financiers accrus dans ce domaine.

« En dépit de l'examen répété de cette question, il n'y a pas eu de véritable percée dans la lutte contre la criminalité », souligne un communiqué publié par le service de presse de la présidence à l'issue de la réunion du Conseil qui est devenu le véritable organe suprême de direction collégiale russe.

« Cette situation discrédite l'État, fait naître la méfiance et menace la sécurité nationale », poursuit le texte, diffusé après deux heures et demie de discussions à huis clos entre les 12 membres du Conseil réunis autour du président Boris Eltsine.

La réunion a été annoncée

après l'onde de choc causé par l'assassinat, mercredi, du directeur de la première chaîne de télévision publique Vladislav Listiev. Elle était cependant prévue de longue date, selon les responsables russes.

Les discussions d'hier ont été « extrêmement tendues », a-t-on indiqué de source proche du gouvernement. Il n'était « pas question d'une unanimité de façade ».

Le communiqué souligne que les participants ont constaté le « financement insuffisant du programme de lutte contre la criminalité » adopté en juin dernier par le Conseil de sécurité et dont l'application est « mise en danger ».

Le communiqué du Kremlin affirme que le Conseil a « proposé

des mesures urgentes », sans plus de précisions. L'agence TASS, citant un responsable « bien informé », avait annoncé avant la réunion que les décisions du Conseil feraient l'objet de décrets présidentiels.

Depuis l'assassinat de Vladislav Listiev, dû semble-t-il aux profondes réformes qu'il préparait dans le secteur de la publicité, des mesures énergiques sont attendues dans le domaine de la lutte contre les structures du crime organisé.

Les limogeages du procureur de Moscou, Guennadi Ponomarev, et du chef de la police de la capitale, Vladimir Pankratov, ont été confirmés.

Toutefois, le nouveau chef de la police de Moscou, Nikolai Koulikov, a immédiatement déclaré qu'il n'y aurait pas de changement radical dans le fonctionnement de la police de la capitale russe.

Pas de blabla, juste des faits.



La Chevrolet Cavalier

[Édition spéciale Z22]

1^{er} fait:

L'auto la plus vendue au pays depuis 3 ans.

2^e fait:

Entièrement redessinée (800 nouvelles composantes).

3^e fait:

Offerte en édition spéciale Z22.

4^e fait:

La seule voiture de cette catégorie à offrir les freins ABS de série.

Plus

- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Direction assistée à crémaillère
- Sac gonflable côté conducteur et passager
- Groupe habillage sport
- Protection contre l'épuisement de la batterie
- Échappement en acier inoxydable
- Avertisseur d'oubli des phares
- Chauffe-moteur
- Roues en acier 15 po avec enjoliveurs stylisés et pneus radiaux toutes saisons
- Ouvrage-coffre à commande mécanique
- Siège arrière rabattable

Prix

12 795\$*

229\$/mois** sur 36 mois



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Transport (595 \$) et taxes en sus. **Prix basé sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2000 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 300 \$ exigé. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



**Un météorite
qui n'en était
pas un!**

L'impressionnant cratère prétendument creusé dans le sud de l'Allemagne par la chute d'un météorite n'était en fait que le résultat d'une explosion légalement autorisée et destinée à des fins écologiques, a déclaré la police, hier. Celle-ci avait annoncé, dimanche, qu'un météorite - qui allait faire le bonheur de la presse populaire - avait fait un trou de vingt mètres de diamètre et de huit mètres de profondeur dans une zone marécageuse à une trentaine de kilomètres de Munich.

Trois couples de parents tués par leurs enfants en dix jours

WASHINGTON (AFP) - Un adolescent qui rêvait de vivre l'aventure de « Natural Born Killers » a été inculpé, hier, en Georgie, du meurtre de son père et de sa mère, le troisième couple de parents tués par leurs enfants en moins de dix jours aux États-Unis.

Jason Lewis, 15 ans, est accusé d'avoir abattu de plusieurs coups de feu tirés avec un fusil à pompe son père James, 38 ans, et sa mère Lillian, 35 ans, alors qu'ils regardaient la télévision dimanche soir dans leur mobile-home de Newnan (georgie), dans la banlieue d'Atlanta.

Les enquêteurs ont trouvé des lettres que Jason avait échangées avec trois autres adolescents portant sur le film d'Oliver Stone « Natural Born Killers », dans lequel un couple entreprend une folle cavale meurtrière, selon le procureur Pete Skandalakis.

Les trois autres adolescents n'ont pas de lien avec les meurtres, a indiqué le sheriff Mike Yeager.

Samedi, un adolescent de 16 ans s'était rendu à la police dans le Missouri après une cavale de 1400 kilomètres. Jeffrey Howorth a été inculpé pour avoir tué, jeudi, son père George, 46 ans, et sa mère Sue, 48 ans, à leur retour du travail dans la petite cité de Macungie, dans l'est de la Pennsylvanie.

Sue Howorth a été touchée de neuf coups de feu et son mari de cinq. Jeffrey avait laissé une note à son frère aîné: «Je t'avais dit que je le ferais, Steve. Tu ne peux pas dire que je ne t'avais pas prévenu. Je veux qu'un film soit tourné sur moi lorsque j'aurais tué tout le monde».

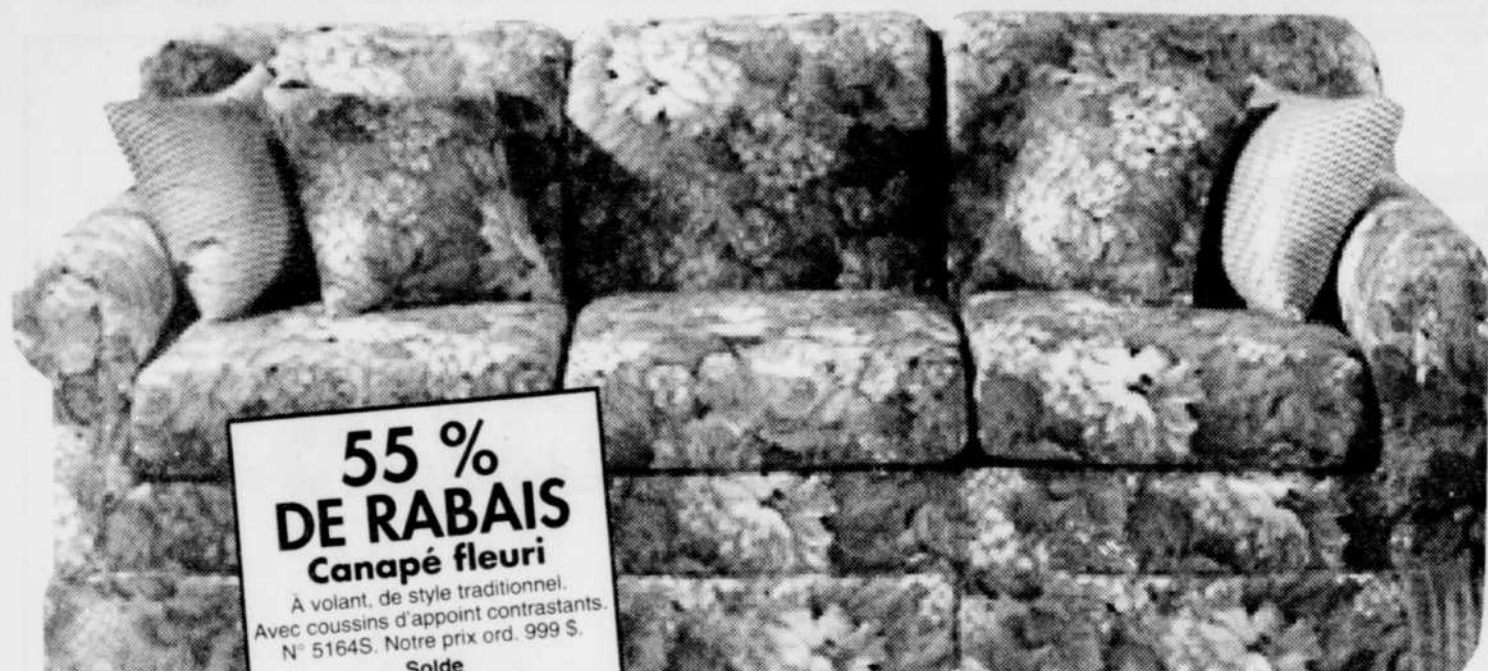
Dans cette lettre apparaissent également des « signes de problèmes à la maison et à l'école », selon le procureur Robert Steinberg.

Quelques jours plus tôt, à quelques kilomètres de la maison des Howorth, les corps de Brenda et Dennis Freeman, ainsi que de leur fils de 11 ans, Eric, étaient découverts à Salisbury.

Les deux autres fils de la famille, David, 16 ans, et Bryan, 17 ans, ont été arrêtés après avoir fui dans le Michigan à la suite des meurtres apparemment perpétrés le 26 février, selon la police.

Les deux adolescents, deux skinheads neo-nazis, avaient de fréquentes querelles avec leurs parents témoins de Jehovah. Ils portaient des tatouages sur le front: David avait choisi le salut nazi et Bryan le mot Berzerker désignant, pour les skinheads, ceux qui «s'enivrent et tuent».

25 % À 55 % DE RABAIS!

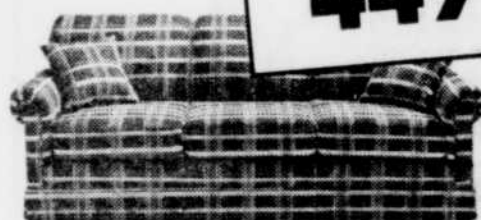


**55 %
DE RABAIS**
Canapé fleuri

À volant, de style traditionnel.
Avec coussins d'appoint contrastants.
N° 5164S. Notre prix ord. 999 \$.

Solde

449 \$ ch.

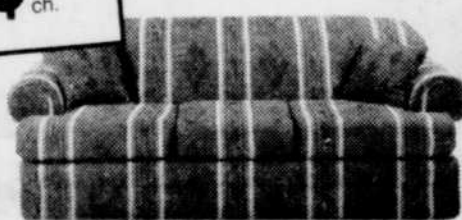


25 % DE RABAIS
Canapé Woodbridge traditionnel

Avec coussins d'appoint assortis.
N° 5164S. Notre prix ord. 599 \$.

Solde

449 \$ ch.

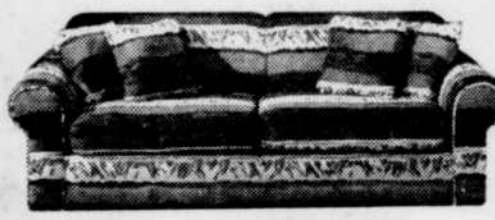


33 % DE RABAIS
Canapé d'allure rustique

Tissu rayé vert forêt. N° 6664.
Notre prix ord. 749 \$.

Solde

499 \$ ch.

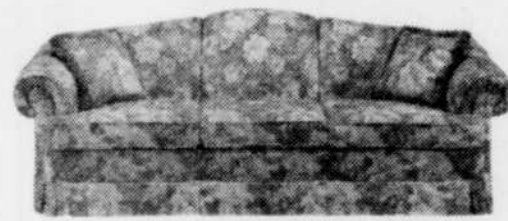


40 % DE RABAIS
Canapé d'allure campagnarde

Avec coussins d'appoint assortis.
N° 8364S. Notre prix ord. 999 \$.

Solde

599 \$ ch.

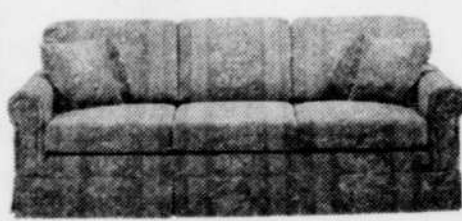


25 % DE RABAIS
Canapé de style traditionnel

À dossier arrondi et appuie-bras évases.
N° 3694. Notre prix ord. 949 \$.

Solde

699 \$ ch.



25 % DE RABAIS
Canapé Citation House à volant

De style traditionnel. N° 09103.
Notre prix ord. 949 \$.

Solde

699 \$ ch.



25 % DE RABAIS
Canapé Rowland Galleries

De style traditionnel. Notre prix ord. 949 \$.

Solde

699 \$ ch.

Les causeuses et fauteuils assortis sont également offerts à prix de solde.



**25 %
DE RABAIS**

Canapés sur mesure

Choix de tissus et de canapés
Citation House, Superstyle, Coja,
Highland House et plusieurs autres.

Sur nos prix ordinaires.
Meubles, rayon 501.
Le choix varie selon le magasin.



**50 %
DE RABAIS**

Duos-sommeil

Toute la collection
Beautyrest de Simmons
et Perfect Sleeper de Serta.
*Sur nos prix ordinaires.
Duos-sommeil, rayon 515.

GUIDE DE MAGASINAGE

Les canapés sont offerts à la Baie : rue Sainte-Catherine Ouest, Centre Rockland, Galeries d'Anjou, Fairview Pointe-Claire, Promenades Saint-Bruno et Galeries de la Capitale.

Les duos-sommeil sont offerts à la Baie : rue Sainte-Catherine Ouest, Centre Rockland et Galeries de la Capitale.

En vigueur jusqu'au dimanche 12 mars



la **Baie**

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®



Les vacances de **VOTRE ENFANT**, c'est le temps d'y voir..

**FOIRE
DES CAMPS DE VACANCES**

9, 10, 11 et 12 MARS
Place Laurier

30 camps accrédités sur place!



Information:
(514) 252-3113
1-800-361-3586

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

LE SOLEIL

TIRAGE DE SÉJOURS EN CAMPS DE VACANCES

Nom: _____

Adresse: _____ Code postal: _____

No. tél.: _____ Âge de l'enfant: _____

Valable seulement si déposé à la Place Laurier.
Camps participants: Base de plein air de Bellefeuille, Camp musical St-Alexandre,
Camp Richelieu Vive La Joie, Camp Trois-Baillons et Minoami, Domaine de la Fraternité

LES ABONNÉS CHANCEUX DU SOLEIL



Aujourd'hui 10 abonnés chanceux
du quotidien Le Soleil gagnent
1 paire de billets
des Nordiques rencontrant
les Rangers de New York
le 25 mars 1995
au Colisée de Québec

Paul-Émile Coulombe	Sainte-Foy
André Demers	Saint-Jean-Christophe
Madeleine Breton	Charlesbourg
Claude Côté	Charlesbourg
Jean-Marc Rochefort	Vanier
Gertrude Roberge	Saint-Augustin
Fernand Bouchard	Pointe-Lebel
Michel Charland	Carleton
Gaétan Cayouette	La Pocatière
Lise Giroux	Sainte-Foy

La valeur totale des prix offerts est de 1250 \$.
Les règlements du concours sont disponibles
au quotidien LE SOLEIL. Les gagnant(e)s
devront répondre à une question d'habileté
mathématique pour mériter leur prix.

Pour participer... il suffit d'être abonné!

LE SOLEIL

686-3344



Le corps de Cristiano Moura Misquita est étendu près d'une camionnette après que ce présumé voleur eut été exécuté de trois balles dans la tête par un policier de Rio, devant une foule de témoins.

La police de Rio fait scandale

RIO DE JANEIRO (Reuter, AFP) — Des organisations de défense des droits de la personne se sont insurgées, hier, contre le meurtre de sang-froid d'un malfaiteur par la police brésilienne, diffusé dimanche par la chaîne nationale Globo.

«S'il n'avait pas été filmé, ça aurait été un crime de plus classé au fichier «fusillades» et aucune sanction disciplinaire n'aurait été prise», a déclaré James Cavallaro, un avocat membre du groupe Human Rights Watch/America.

Rubem Cesar Fernandes, président de «Viva Rio», un mouvement de lutte contre la violence, a exprimé l'espoir que ce drame en images diffusé dans le monde entier aurait l'effet d'un coup de fouet sur les autorités brésiliennes et accélérerait la réforme de la police nationale.

«La police a mené une série d'opérations qui visaient à tuer des suspects, non à les arrêter», a estimé Fernandes.

Une équipe de Globo avait filmé l'intervention d'une patrouille de police durant un hold-up dans un centre commercial de Rio. Une fusillade avait éclaté au cours de laquelle l'un des quatre malfaiteurs avait été tué. Deux de ses complices avaient réussi à prendre la fuite et le dernier avait été neutralisé par les policiers, menottes aux poignets, face contre terre.

Ayant trouvé un pistolet dans sa poche, les policiers l'avaient alors aussitôt trainé derrière leur véhicule. L'un d'eux l'avait abattu de trois balles dans la tête, mais la caméra avait enregistré la scène.

Le policier qui a tiré a affirmé avoir agi en état de légitime défense. Il a été inculpé de meurtre. Aucune charge n'a été retenue contre ses collègues.

Le gouverneur de Rio s'est efforcé de minimiser l'incident, affirmant qu'il s'agissait d'un «cas isolé qui peut se comprendre au regard de la lutte ouverte qui oppose la police aux criminels».

Selon James Cavallaro, ces dérapages sont monnaie courante. «Le fait même que les policiers aient abattu l'homme devant des dizaines de témoins prouve qu'ils pensaient se comporter normalement», a-t-il dit.

Ces images illustrent le climat de violence permanente que connaît Rio de Janeiro, une ville où les gangs sèment la terreur dans une population fatiguée d'être victime des bandes armées. Les statistiques de police font état d'une moyenne de 20 assassinats par jour.

Au-delà des agressions dont est victime la population de cette ville de 9,5 millions d'habitants se développe un véritable défi de l'autorité dont la police est la victime.

En moins d'une semaine, cinq policiers ont été abattus par des trafiquants de drogue mieux armés qu'eux. Les 70 000 flics brésiliens ne gagnent qu'entre 129 et 259 dollars par mois. Mal entraînés, ils sont exposés au danger constant des armes lourdes.

Non du Chiapas au plan Zedillo

MEXICO (d'après Reuter) — Les rebelles du Chiapas ont rejeté dimanche soir le plan de paix que leur avait soumis le président mexicain Ernesto Zedillo, estimant que ses propositions étaient «arrogantes et injustes» et promises à l'échec au Congrès.

Le projet présenté jeudi dernier par Ernesto Zedillo doit être soumis dès aujourd'hui à l'examen du Congrès mexicain, qui est en majorité acquis au chef de l'État.

Dans ce document, le président mexicain propose à l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) de suspendre durant 30 jours les mandats d'arrêt lancés contre ses dirigeants, dont le sous-commandant Marcos, pour permettre l'ouverture de négociations.

Mais ce plan est assorti de clauses très contraignantes pour les rebelles. Ces derniers seront interdits de port d'arme lors des discussions et la suspension des mandats d'arrêt ne sera prorogée qu'en cas de progrès dans les négociations de paix.

«Il s'agit d'un véritable pas en arrière sur le chemin d'une solution juste et digne du conflit», souligne l'AZLN dans un communiqué diffusé dimanche soir.

«Ce mauvais gouvernement continue de nous traiter comme des criminels et ceci n'est rien

d'autre qu'un piège destiné à poursuivre la persécution politique dont nous sommes l'objet», ajoute-t-elle.

Les rebelles du Chiapas ne renoncent pourtant pas au dialogue et demandent à Ernesto Zedillo et à une commission parlementaire chargée du dossier de leur soumettre un nouveau plan qui «permettrait de trouver une solution définitive au conflit».

À Mexico, par ailleurs, un juge mexicain a prononcé, hier, l'inculpation du frère de l'ancien président Carlos Salinas de Gortari, soupçonné d'avoir commandité en septembre dernier l'assassinat de Francisco Ruiz Massieu, le secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel, a-t-on appris de source gouvernementale.

Le juge a estimé avoir réuni assez de preuves contre Raul Salinas, arrêté mardi dernier.

Raul Salinas est un homme d'affaires en vue, auquel la rumeur attribue des liens privilégiés avec l'aile conservatrice du PRI, au pouvoir à Mexico.

Le duvaliériste Constant a-t-il l'appui des USA?

PORT-AU-PRINCE (d'après AFP) — L'ambassadeur des États-Unis en Haïti, William Swing, a démenti, dans un communiqué rendu public hier, toute «complicité» américaine dans le départ probable vers les États-Unis du responsable néo-duvaliériste Emmanuel Constant.

Dirigeant du Front pour l'avancement et le progrès haïtien (FRAPH) proche des chefs militaires déchu, Emmanuel Constant était en possession d'un visa émis il y a quelques années et qui a été rétabli lors de la levée des sanctions contre Haïti.

«Il en aurait profité pour se rendre aux États-Unis comme touriste, et non avec la complicité d'une quelconque autorité américaine comme on l'a laissé entendre», a indiqué M. Swing.

Ce visa a été annulé le 14 février par le gouvernement américain qui «ne sait pas exactement où se trouve Emmanuel Constant pour le moment» mais qui, «si on le lui demande, prêterait volontiers son concours aux efforts déployés par les autorités haïtiennes afin qu'Emmanuel Constant soit traduit en justice», a précisé l'ambassadeur.

«Au cas où il serait aux États-Unis, le Service d'immigration et de naturalisation (INS) est prêt à appliquer les procédures d'extradition» a-t-il ajouté, soulignant

que Washington n'envisage nullement de lui accorder l'asile «puisqu'il a dirigé une organisation qui a travaillé par la force et l'intimidation contre le rétablissement de la démocratie en Haïti».

Les États-Unis «ne considèrent pas le FRAPH comme un parti politique légitime» car «il a été créé en 1993 dans le but précis de contrecarrer l'accord de l'île des Gouverneurs et le pacte de New York» et «a opéré, souvent avec violence, afin de préserver le régime illégal qui le supportait».

M. Constant, fils d'un ancien chef de l'armée sous la présidence de François Duvalier, serait un informateur de la CIA, la principale agence de renseignement américaine.

Interrogé sur les liens entre M. Constant et la CIA, le secrétaire d'État Warren Christopher, avait déclaré l'année dernière: «Les États-Unis ont couramment tenté d'obtenir des informations de personnages dont ils ne souhaient pas être les partenaires. Et je crois qu'ici, c'est le cas».

Aaaaaaaaaaaaaaaaaah!

199 \$* par mois

Location, terme de 30 mois.
Versement initial de 2 175 \$.

MON PRIX EST DONC BIEN PETIT!



Neon 1995
de Dodge et Plymouth

Ne manquez pas cette occasion unique de revenir à la maison avec la compacte la plus populaire au pays. Mettez un terme à vos recherches et offrez-vous la «Voiture de l'année» et la «Meilleure voiture économique» selon l'AJAC*.

neon

L'ensemble 21A comprend : • Deux coussins de sécurité, de série • Poutres latérales de portes, de série • Boîte manuelle à 5 rapports • Moteur de 2 L, 132 chevaux, 16 soupapes • Suspension indépendante aux 4 roues • Habitacle avancé • Et plus encore

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.



* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 \$ le km. † Association des journalistes automobiles du Canada.

ÉDITORIAL

Surveillez bien Montréal!

Les ministres Guy Chevrette et Louise Harel devraient garder l'oeil ouvert sur les négociations en cours entre le maire de Montréal, Pierre Bourque, et ses 4000 cols bleus. M. Bourque est un néophyte. S'il fait des erreurs, c'est tout le monde municipal du Québec qui risque d'écoper et de payer cher le précédent créé dans la métropole.

Les négociations de Montréal sont dangereuses parce que le syndicat fait la bataille pour obtenir la semaine de quatre jours payée cinq jours, à une période où les gouvernements sont cassés et n'ont plus les moyens de faire des folies.

Le maire Bourque n'a pas la partie facile. À l'automne, la Communauté urbaine de Montréal a consenti la semaine de quatre jours à ses 270 cols bleus, réduit leur horaire de travail à 35 heures, accordé une hausse salariale de 1% en 1995 et l'indice des prix à la consommation pour les deux années suivantes. Il n'est donc pas surprenant que les cols bleus de Montréal, membres du même syndicat, demandent les mêmes avantages, sinon plus.

La position des cols bleus de la métropole est déraisonnable. La semaine de quatre jours n'est pas un mal en soit; elle peut diminuer les coûts dans les secteurs d'activité où il faut maintenir des équipes de travail en place 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Mais ce n'est pas le cas partout au sein d'un groupe de 4000 personnes comme celui des cols bleus de Montréal. Si le maire Bourque accorde la semaine de quatre jours à tous le monde, sans distinction des besoins réels de la ville, il créera un précédent dangereux.

Le conseiller syndical de la CSN affecté au secteur municipal, Jean-Marie Gauthier, l'a confirmé dans LE SOLEIL de dimanche: la semaine de quatre jours fera partie des demandes des travailleurs manuels des villes cette année. Après Montréal, c'est Québec, Sainte-Foy, Gatineau et une soixantaine de municipalités qui devront renégocier avec leurs cols bleus. Le processus doit donc être bien engagé afin d'éviter les dérapages coûteux.

La même prudence s'impose au chapitre des salaires. De façon générale, les employés municipaux sont mieux rémunérés que leurs collègues du provincial et du fédéral, et beaucoup mieux que les salariés du secteur privé. Il serait indécent, à une période où Québec et Ottawa préparent des mises à pied massives, de voir d'autres groupes de fonctionnaires arracher des hausses de salaire démesurées.

Nous l'avons déjà dit dans ces pages, l'attitude du gouvernement du Québec dans le conflit à la Société de transport de la CUQ a été irresponsable. Les chauffeurs jouiront d'une hausse salariale de 5,3% sur deux ans et iront probablement chercher l'équivalent de la hausse du coût de la vie en 1996, dernière année de leur contrat. C'est sous la pression du gouvernement que ces hausses ont été concédées.

Si on laisse les grosses municipalités et sociétés de transport signer de tels contrats pour acheter la paix, c'est tout le monde municipal qui y passera.

Le gouvernement doit donc donner une direction claire aux municipalités à la veille de l'expiration de la loi 102 qui a gelé les salaires des fonctionnaires pendant deux ans. Si on adopte une attitude de laissez-faire, les syndicats les plus agressifs iront chercher la part du lion et ne laisseront que des miettes aux groupes moins bien organisés. C'est une question d'équité.

GILBERT LAVOIE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

De la psychanalyse à l'exorcisme

À la veille du référendum de 1980, on disait que le docteur Camille Laurin avait allongé les Québécois sur son divan de psychiatre, pour les débarrasser des vieux complexes qui les empêchaient de se comporter comme un peuple «normal».

Cette fois-ci, on a parfois la bizarre impression d'être examiné au microscope. Comme une anomalie de la Création, une sorte de cellule égarée dont le développement excessif pourrait avoir des conséquences néfastes.

Comprenons-nous bien. Je trouve que la participation de la jeune génération d'intellectuels au débat constitutionnel est extraordinairement stimulante. Plus encore, me semble-t-il, qu'il y a 15 ans.

Apparemment, je ne suis pas le seul. En arrivant à l'université Laval, jeudi soir dernier, j'ai été un peu étonné de voir l'intérêt que suscitait un débat opposant Guy Laforest, souverainiste engagé et nouvelle coqueluche universitaire des médias, à son collègue Jean-Pierre Derriennic, auteur d'un récent ouvrage intitulé *Nationalisme et Démocratie, Réflexion sur les illusions des indépendantistes québécois*.

Bien entendu, les universitaires ne débattent que pour faire avancer la science et de la démocratie. Théoriquement, il n'y a donc ni vainqueur, ni vaincu. Par déformation professionnelle, j'ai toujours le réflexe de «scorer» les débats. Dans ce cas-ci, j'aurais certainement accordé la victoire à M. Derriennic.

Je n'ai cependant aucune difficulté à comprendre l'indignation de quelques auditeurs souverainistes, qui se sont fait dire que leur insatisfaction était un moindre mal, en comparaison du mécontentement de ceux qui seraient frustrés de ne plus vivre au Canada.

La situation du Québec ne saurait apparemment se comparer à aucune autre. Peu importe ce qui a pu se passer il y a 200

Michel
DAVID

ans, ce n'est pas une «colonie» au sens où l'entend le droit international et la sécurité de ses habitants n'est pas en danger comme en ex-URSS. Rien à voir non plus avec la Norvège de 1905 ou le Canada de 1931. Il y a bien l'exemple de la Slovaquie, mais encore là...

«En général, les gens qui décident de fonder un État ne le font pas pour que le monde entier se rende compte qu'ils existent, ou parce qu'ils pensent que dans la vie d'un peuple comme dans celle d'une personne il vient un moment où il faut prendre en main son destin...», écrit M. Derriennic.

«En général...». C'est ça qui finit par devenir agaçant. Il semble que nous n'appartenions à aucune espèce connue. Nous sommes hors-normes. Conséquemment, les règles communément acceptées ne s'appliquent pas à nous.

Finalement, c'est comme si le projet souverainiste ne pouvait qu'être l'expression de ce que Jean Chrétien appelait un «caprice» ou d'un nationalisme anachronique, étroit et revanchard.

M. Derriennic ne dit pas ça, mais il craint que la transition vers un statut d'État souverain ne transforme le nationalisme «civique» québécois en un nationalisme «identitaire». Avec la connotation raciale - pour ne pas dire raciste - et les risques de violence que ça comporte.

Je ne connais personne qui ait développé avec autant d'application et de délectation que le collègue Bill Johnson, de la Gazette, la thèse de l'anglophobie, qu'il est venu

présenter aux amis de Cité Libre, la semaine dernière, au Musée du Québec. Encore une fois, c'est Guy Laforest qui était chargé de lui donner la réplique, mais on ne peut pas parler d'un débat.

M. Johnson est quelqu'un d'assez spécial. Né de père anglophone et de mère franco-ontarienne, aujourd'hui dans la soixantaine, il assure n'avait jamais entendu l'expression *speak white* de sa vie.

Pour ce fervent admirateur de Pierre Elliott Trudeau, notre problème n'est pas d'ordre constitutionnel, mais bien «mythologique». Il a bien sûr encensé le livre de M. Derriennic.

«La haine de l'Anglais est, depuis 1840, le moteur du nationalisme canadien-français, du nationalisme québécois. C'est aussi la base du séparatisme contemporain», écrit-il en conclusion de son livre *Anglophobie made in Québec*. On ne saurait mieux le résumer.

«Le plus grand danger qui menace le Québec aujourd'hui, c'est sa propre tradition. Nous ne sommes pas libres. Nous sommes hantés par des fantômes, des serpents, des démons, des êtres à la malveillance mythique. Nous avons besoin d'un exorcisme». Spécial, je vous dis.

Les thèses de ce genre ne sont pas de nature à scandaliser les gens de Cité Libre. De fait, l'intervention de M. Johnson a été très bien accueillie.

Présent ce soir-là, le président du Conseil de la langue française, Pierre Étienne Laporte, qui dénonçait récemment la «discrimination à rebours» dont les anglophones seraient victimes, était d'ailleurs le premier à reconnaître que le nationalisme québécois comporte une bonne dose de ressentiment.

Guy Laforest aussi était prêt à l'admettre. Il y aurait toujours au PQ un courant animé par ce ressentiment. Un courant personnifié par des gens comme Camille Laurin ou Pierre Bourgault, mais qui serait minoritaire au sein du mouvement souverainiste.

Alors, professeur, il y a encore de l'espoir? Pas besoin de faire venir un exorciste?

Bloc-notes

Grossière tricherie

Le problème majeur de la direction des Nordiques de Québec dans sa campagne pour obtenir la construction d'un nouvel amphithéâtre qui assurerait une hausse des revenus de l'équipe, était déjà sa crédibilité dans l'opinion publique. Elle en a pris un autre coup hier.

L'organisation, spécialisée dans la mise en marché du sport-spectacle, a souvent manœuvré comme un éléphant dans un magasin de porcelaine lorsqu'il s'est agi d'appuyer publiquement son plaidoyer par des données financières crédibles sur sa situation actuelle. Les demandes adressées aux différents paliers gouvernementaux ont plutôt pris l'allure d'un chantage sur la vente prochaine de la franchise. Et ceux qui n'endossaient pas inconditionnellement les vues des Nordiques, étaient ravalés au rang de Québécois frireux ou de snobinards qui n'ont d'intérêt que pour la culture, le mot étant prononcé en se plaçant la bouche en cul-de-poule.

Même les interrogations les plus pertinentes sur la participation financière des copropriétaires dans un nouveau Colisée, leur engagement à garder à long terme la franchise à Québec, l'octroi de la gestion des installations à l'équipe à long terme, ont été reçues le plus souvent comme de l'impertinence de la part de ceux qui les posaient. Le gros bulldozer bleu passe, tassez-vous.

Les Nordiques ont ajouté une autre bourde la semaine dernière lorsqu'un adjoint du président Marcel Aubut, Luc Ouellet, a adressé une directive aux employés de l'organisation dans le but de manipuler un sondage téléphonique maison mené par LE SOLEIL. M. Ouellet avait auparavant fait des représentations auprès du journal pour que notre consultation porte sur deux volets, l'utilisation des fonds publics pour construire un nouvel amphithéâtre et, à sa demande, sur le recours à une loterie ou aux profits d'un casino. LE SOLEIL s'est rendu de bonne foi à cette suggestion; l'entourage de Me Aubut, lui, préparait sa tricherie.

Cette tentative de «paquetage» de nos lignes téléphoniques a sans doute influencé les résultats globaux de façon très marginale si l'on compare les résultats de ce vox pop à ceux des sondages scientifiques antérieurs que nous avons menés.

Le mémo de M. Ouellet à ses employés est par contre typique de la mentalité des petits organisateurs politiques dont le président Aubut s'est entouré. Ceux-ci ont tellement l'habitude d'utiliser de telles pratiques pour tenter de renverser le courant lorsqu'ils flairent la défaite ou sentent leur cause impopulaire qu'ils n'étaient même pas gênés, hier, après s'être fait prendre. Sa note révèle aussi qu'il est un mauvais tricheur, aux méthodes dépassées... les habiles n'écrivent plus ces choses! Le coulage à CHRC démontre enfin que même chez les plus proches des Nordiques, la coupe du magouillage déborde parfois.

J.-JACQUES SAMSON

Votre Opinion

Des doutes sur votre crédibilité

(Lettre à M. Philippe Paré, député du Bloc québécois dans Louis-Hébert)

Je tiens à vous faire part de ma très grande déception face à votre déclaration publique, officielle, en égard aux Québécois de souche et au droit de vote sur la souveraineté du Québec.

En exprimant un point de vue aussi radical, non seulement vous faites preuve, selon moi, de xénophobie et d'une étroitesse d'esprit incroyable, mais vous allez à l'encontre des droits fondamentaux de la démocratie.

Je suis au Québec depuis près de 25 ans. Quoique Américaine d'origine, je suis de citoyenneté canadienne. Je suis aussi parfaitement intégrée à la société québécoise, de laquelle je me considère sans équivoque une «citoyenne à part entière». Mon engagement personnel vis-à-vis de la langue française et mon intérêt pour la culture québécoise en témoignent de façon éloquent.

Lors de votre mise en candidature pour le Bloc québécois, j'ai

été sollicitée pour vous appuyer. Comme membre du Bloc, je suis régulièrement invitée à participer au mouvement. Pourtant, vous proposez de me refuser le droit de vote au référendum... Absurde!

Il est bien possible que vos paroles aient dépassé votre pensée... Sauf... Une telle déclaration m'apparaît une erreur de jugement flagrant de votre part et me fait douter de toute crédibilité que vous puissiez avoir comme député de Louis-Hébert.

Judith Rohlf
Sainte-Foy

L'histoire vraie du Québec

(Réponse à M. Pierre Jalbert)

Dans l'opinion du lecteur du SOLEIL du 18 février, M. Pierre Jalbert suggérait au «gouvernement légitime» du Québec de (...) remettre à tous les niveaux d'enseignement scolaire au Québec un cours d'histoire relatant la vraie histoire du Québec.

Comme historien je ne peux que me réjouir de l'intérêt que démontre M. Jalbert pour notre histoire, mais je me dois de lui

dire que sa proposition, telle qu'elle était formulée, est extrêmement dangereuse.

À le lire, nous voyons très clairement que son concept de «vraie histoire» du Québec est celui de l'histoire de notre patrie vue dans une perspective exclusivement nationaliste.

Mon bug ici n'est pas de nier l'existence d'un fort courant nationaliste, autonomiste, voire séparatiste dans l'histoire du Québec.

Mon propos vise plutôt à rappeler à M. Jalbert que face à ce courant incarné par les Papineau, Mercier, Duplessis et Lévesque, il y a toujours eu, au Québec, une autre tendance qui, elle, prône l'entente avec nos compatriotes anglophones du reste du Canada; celle-ci est incarnée par les Lafontaine, Laurier, Saint-Laurent et Trudeau.

Nier cette réalité, c'est cacher une partie importante et fondamentale de la «vraie histoire» du Québec. Voilà le danger de la proposition de M. Jalbert.

Claude Genest
Lévis

L'amour

L'amour n'a pas d'âge et la délicatesse n'en a pas.

Vous avez sûrement vu dans LE SOLEIL du mercredi 15 février dernier, dans les Avis de décès, les photos de Marie-Anne Girard et de Gérard Delisle, la première décédée le 11 février et le second, le 12. Madame avait 85 ans et Monsieur 88 ans.

Pour la famille c'est une grande épreuve mais, pour ce couple, c'est une belle grâce.

Le beau Gérard avait commandé pour sa Marie-Anne des fleurs pour la Saint-Valentin, et cela après 67 ans de mariage.

Si j'ai voulu vous adresser ce mot, c'est que, dans notre monde perturbé, il est consolant de constater que l'amour existe encore et la délicatesse aussi.

Ils sont maintenant ensemble pour l'éternité et l'exemple qu'ils ont laissé sera un réconfort pour tous ceux qui les ont côtoyés, et même pour vous qui ne les connaissez pas.

Claire Vachon
Charlesbourg

LES IDÉES DU JOUR

Investir dans la restauration des berges comme dans Québec 2002 La Saint-Charles coulera longtemps après les Jeux

par MICHEL BEAULIEU
M. Michel Beaulieu est biologiste et demeure à Québec.

Il y a quelques semaines, la Société des Jeux d'hiver de Québec 2002 a annoncé qu'elle avait atteint son objectif de recueillir 6 millions \$ auprès des entreprises privées pour financer la promotion de la candidature de Québec aux Jeux olympiques d'hiver. Les contributions de 37 entreprises ont suffi pour amasser cette somme.

Le président de la Société des Jeux d'hiver, M. René Paquet, annonçait du même souffle que ces 6 millions \$ seraient dépensés d'ici le 15 juin pour faire la promotion de la candidature de la ville sur le plan international. À elles seules, les visites des membres du Comité international olympique à Québec auront coûté 1 million \$.

Une rivière «urbanisée»

En 1967, les gouvernements fédéral, provincial et municipal se sont entendus pour «urbaniser» trois kilomètres du cours inférieur de la rivière Saint-Charles, du pont Marie-de-l'Incarnation jusqu'au fleuve. 16 millions \$ et des milliers de verges cubes de béton plus tard, la rivière a été transformée en canal.

En la privant de ses berges, en la noyant dans le béton, on lui a enlevé toute capacité d'échanges avec la terre ferme et on a radié du même coup la faune et la flore riveraines et la protection arborescente dont elle aurait eu besoin pour se régénérer et acquérir à nouveau le pouvoir d'entretenir la vie.

L'option béton s'est avérée aussi désastreuse du point de vue social qu'environnemental. Les autorités municipales avaient promis une rivière régénérée, des berges attirantes, un nouveau pôle d'attraction. Le public n'a rien retrouvé de tout cela.

Après une seule saison désastreuse, pédalos, canots de location et animateurs disparaissent des marinas de béton aménagées au fil de la rivière. Le chef-d'oeuvre récréo-touristique est un flop monumental. Les politiciens fuient la scène, laissant derrière eux un cours d'eau agonisant qui, traité avec un minimum de respect et d'intelligence, aurait pu être à la Basse-Ville de Québec ce que les plaines d'Abraham sont à la Haute-Ville.

L'espoir renaît et meurt

Il faut attendre l'arrivée au pouvoir du Rassemblement populaire pour que renaisse l'espoir. En 1993, en pleine campagne électorale, le maire L'Allier promet qu'en cas de victoire il investira dans l'année qui vient (1994) un million \$ pour recréer des berges naturelles sur une partie de la rive nord de la rivière Saint-Charles. En remplissant le méandre situé à l'est du pont Marie-de-l'Incarnation, la ville se trouverait à reconstituer un espace vert de 23 000 mètres carrés à même le lit de la rivière et aiderait ainsi à diminuer les problèmes de pollution de l'eau.

Deux ans plus tard il n'y a rien de fait. Pourtant, 1 million \$, c'est, rappelons-le, ce qu'a coûté la seule visite des membres du CIO à Québec en janvier. La ville a déjà en main un plan visant à recréer les berges naturelles de la Saint-Charles à divers endroits. Une opération de 5,5 millions qui sera réalisée par phases, «selon les disponibilités budgétaires», précise l'hôtel de ville.

Compte tenu du retard déjà pris dans le projet, on peut se demander quand il sera achevé (entamé).

De son côté, le ministère de l'Environnement et de la Faune a déjà travaillé à l'élaboration d'un plan global de restauration de la rivière Saint-Charles et de ses affluents qui, s'il était appliqué, pourrait permettre au saumon atlantique de revenir y frayer, comme autrefois.

Solliciter les entreprises

Puisque la ville a su se mobiliser si efficacement pour amasser, auprès du secteur privé, 6 millions \$ pour appâter les membres du CIO, pourquoi ne peut-elle pas agir de façon tout aussi efficace et solliciter les entreprises pour redonner vie à la Saint-Charles ?

50 entreprises, 100 000 \$ chacune. Les institutions bancaires, bénies des dieux en 1994 avec des profits se chiffrant en centaines de millions \$, pourraient certainement contribuer. De même que les compagnies pétrolières et minières qui toucheront bientôt 1,2 milliard \$

Le défi de régénérer «pour l'éternité», avant l'an 2000, le cours d'eau qui a hébergé Cartier et qui lèche les pieds du Vieux Québec, joyaux du patrimoine mondial, n'est pas moins grandiose que celui d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver pour deux semaines. L'un n'exclut pas l'autre, argumenteront les partisans des Jeux. Soit. Alors, au travail !

en remboursement d'impôt du gouvernement fédéral grâce à une brèche dans l'interprétation de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La ville de Québec se contenterait d'injecter le million promis en 1993. Les gouvernements provincial et fédéral, qui ont largement contribué au saccage de la rivière à la fin des années 1960, pourraient également faire amende honorable et s'impliquer. Cela serait d'autant plus facile et justifié qu'ils viennent



L'option béton s'est avérée aussi désastreuse du point de vue social qu'environnemental.

tout juste de lancer en grande pompe la suite du Plan Saint-Laurent intitulé Saint-Laurent Vision 2000, un programme d'une durée de cinq ans qui vise justement à restaurer le grand fleuve et ses affluents.

Des sculptures le long des rives

Le projet manque de visibilité pour les donateurs ? Qu'à cela ne tienne ! Pour chaque contribution de 100 000 \$, 10 000 \$ peuvent être consacrés à la confection d'une sculpture originale s'inspirant de la nature, rappelant le nom de la compagnie bienfaitrice et soulignant ses réalisations en matière

de dépollution et de régénération de l'environnement.

50 compagnies, 50 sculptures. Sur chaque rive, une sculpture à tous les 120 mètres, sur une distance de 3 km, chacune d'elles pouvant être une véritable oeuvre d'art, produite par des artistes locaux, consacrant ainsi encore un peu plus le virage culturel que le maire L'Allier entend faire prendre à la capitale.

Le projet aurait l'avantage d'être non seulement visible mais également durable. Il y a fort à parier que la rivière Saint-Charles coulera encore des centaines d'années après que les installations olympiques, si jamais elles sont

construites, se soient écroulées ou aient été remplacées par des installations plus spacieuses !

Utopie ? En fait, l'argent nécessaire pour réaliser intégralement ce projet, 5,5 millions \$ équivaut à ce qui a été fourni par le privé pour attirer les Jeux d'hiver et qui sera dépensé d'ici l'été. Le défi de régénérer «pour l'éternité», avant l'an 2000, le cours d'eau qui a hébergé Cartier et qui lèche les pieds du Vieux Québec, joyaux du patrimoine mondial, n'est pas moins grandiose que celui d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver pour deux semaines.

L'un n'exclut pas l'autre, argumenteront les partisans des Jeux. Soit. Alors, au travail !

ce soir

18 h



AVEC
JEAN MARTIN

OPÉRATION DÉLICATE

Un dossier de Denis Guenette

La réforme du système de santé

Aujourd'hui:
À quoi ressemblera l'hôpital de demain?

Mercredi et jeudi:
Médecines et chirurgies d'un jour
— finie l'hospitalisation

LE MOIS DES FAMILLES

Commencez
à payer dans

Aucun comptant

Aucun paiement

Aucun intérêt

1 an

Le 12 mars 1996*

sur tout la marchandise

GAGNEZ

des bons d'achats
de 1000\$, 100\$ ou 50\$

Écoutez CHRC 800 **CHOI** 98.1 FM à 8 heures 10
tous les matins du lundi au vendredi

MOBILIER BERMEX

999\$

1 table - 4 chaises



MOBILIER DE CHAMBRE

Jaymar

TRAITEMENT
ANTI-
TACHES
DISPONIBLE
Scotchgard

Fauteuil : 539\$
Causeuse : 719\$
Sofa : 899\$

719\$

causeuse

MOBILIER DE CHAMBRE

qualité
ideal

ensemble de 6 morceaux

1649\$



* Sous réserve de l'approbation
du service de crédit, ne payez
que les taxes de vente. Certains
frais administratifs peuvent être
crédités au moment d'un
paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

A M E U B L E M E N T S

TANGUAY

** Règlements
en magasin

**OUVERT LE
DIMANCHE
DE 12h à 17h
sauf Pointe-au-Père**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:

5720, boul.
Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ormière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul.
des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:

822, boul. Ste-Anne
(route 132)
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:

1990, boul. Talbot
(418) 698-4411